

BILAN

■ ■ ■

SCOP AISNE



SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	3
2 LE TERRITOIRE AXONNAIS, ÉTAT DES LIEUX	4
A. Organisation territoriale et démographie	4
B. L'accès aux services publics	5
1. Les espaces France Service	5
2. Les Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)	6
C. Une population vieillissante	6
D. Démographie à l'horizon 2050	7
E. Contexte économique et emploi dans l'Aisne	8
1. Tableaux de bord	8
2. Chômage, revenus et pauvreté en Hauts-de-France	9
F. Indicateurs sociaux	10
1. Illettrisme	10
2. Mortalité prématurée	11
3. Réussite scolaire	11
G. Accessibilité	12
H. Environnement	14
1. Qualité de l'air	14
2. Espaces Naturels Sensibles	14
3 LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE	16
A. Politique en faveur des personnes âgées et en situation handicap	16
1. Personnes en situation de handicap	16
2. Personnes âgées	17
B. Politique d'insertion et de lutte contre la pauvreté	18
C. Politique enfance famille	20
1. Évolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)	20
2. Les bénéficiaires de l'ASE en 2020	22
3. Établissements relevant de l'ASE	22
D. Politique action sociale de proximité	23
1. Présentation	23
2. Finalité	24
E. Politique Sport	25
1. Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre	25
2. Label Terre de Jeux	25
F. Politique Culture	26
1. Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA)	26
2. Activité des bibliothèques du territoire	28
3. Archives départementales	28
4. Archéologie	29
5. Soutien à la culture (commémorations)	30

G.	Politique jeunesse	32
H.	Politique tourisme	32
	1. Les enjeux du Schéma Départemental du Tourisme	32
	2. Le parc d'hébergement dans l'Aisne (état au 31/12/2021)	33
	3. Les atouts du territoire	34
I.	Politique citoyenneté et vie associative	37
J.	Politique habitat/logement	37
	1. Données budgétaires	37
	2. Panorama du secteur de la construction	38
	3. Évolution des demandes au titre du FSL (Fonds Solidarité pour le logement)	38
	4. Faits marquants	39
K.	Politique Environnement et développement durable	39
	1. Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)	39
	2. Subventions allouées en matière d'environnement	40
	3. Collèges engagés en circuit court	40
	4. Géodomia, centre de ressources environnementales	41
L.	Politique éducation, collèges	42
	La lutte contre le gaspillage alimentaire	42
M.	Politique routes mobilités	43
N.	Numérique	43
	1. Le Département est moteur en matière d'e-éducation	43
	2. L'Aisne : un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique	44
O.	Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de l'Aisne (LDAR)	45
P.	Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA)	46
Q.	Solidarités territoriales	46
	1. Aisne Partenariat Investissement (API)	46
	2. Aisne Partenariat Voirie (APV)	47
	3. Fonds Social Européen (FSE)	48
	4. Plan Santé	49

1. INTRODUCTION

Le Scop'Aisne présente l'ensemble des statistiques du département (données démographiques et sociales, emploi et économie, éducation, aménagement du territoire etc.) corrélées avec des données budgétaires relatives aux politiques départementales.

À noter que le contexte particulier des 2 dernières années avec la pandémie COVID a très probablement eu des impacts sur de nombreux éléments développés au sein du présent document.

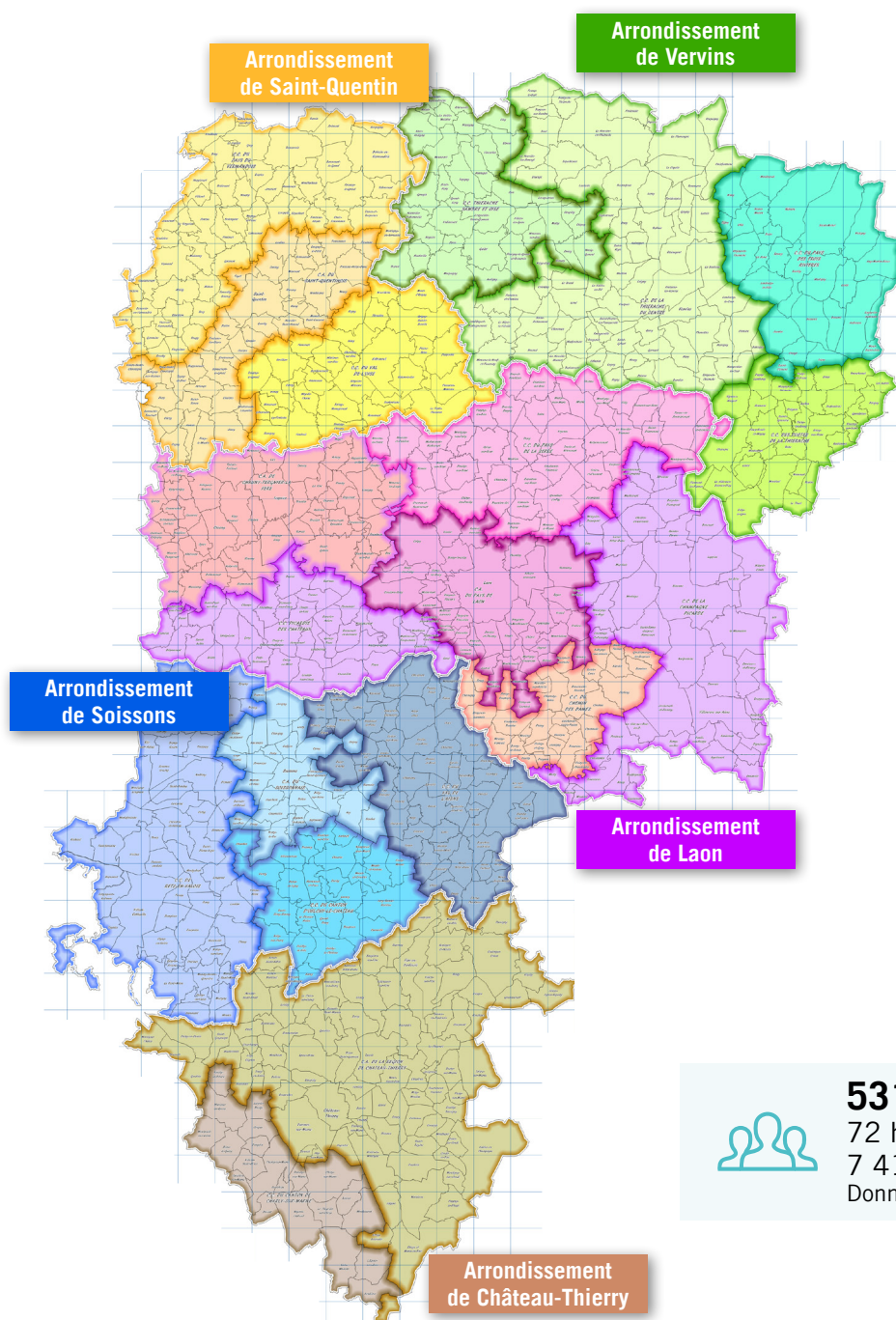


2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

A. Organisation territoriale et démographie

Organisation territoriale de l'AISNE

Carte des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)



Au 31/12/2020 (source Comersis.fr)

21 cantons

5 arrondissements

800 communes

220 groupements communaux dans l'Aisne dont :

- ▶ 5 Communautés d'Agglomération (CA)
- ▶ 14 Communautés de Communes (CC)
 - ▶ 3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)
 - PETR – UCCSA (Union des CC du Sud de l'Aisne)
 - PETR du Pays de Thiérache
 - PETR du Soissonnais et du Valois
- ▶ 10 Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
- ▶ 154 Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)
- ▶ 26 Syndicats mixtes fermés (SMF)
- ▶ 8 Syndicats mixtes ouverts (SMO)



531 345 habitants (au 31/12/2021)

72 habitants/km² (densité)

7 411 km² (superficie)

Données issues de l'année 2018 (dernières en date)

N.B : à compter du 01/01/2022, sera créée la commune nouvelle de Bazoches-et-Saint-Thibaut, issue de la fusion des communes de Bazoches-sur-Vesle et Saint-Thibaut.



2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

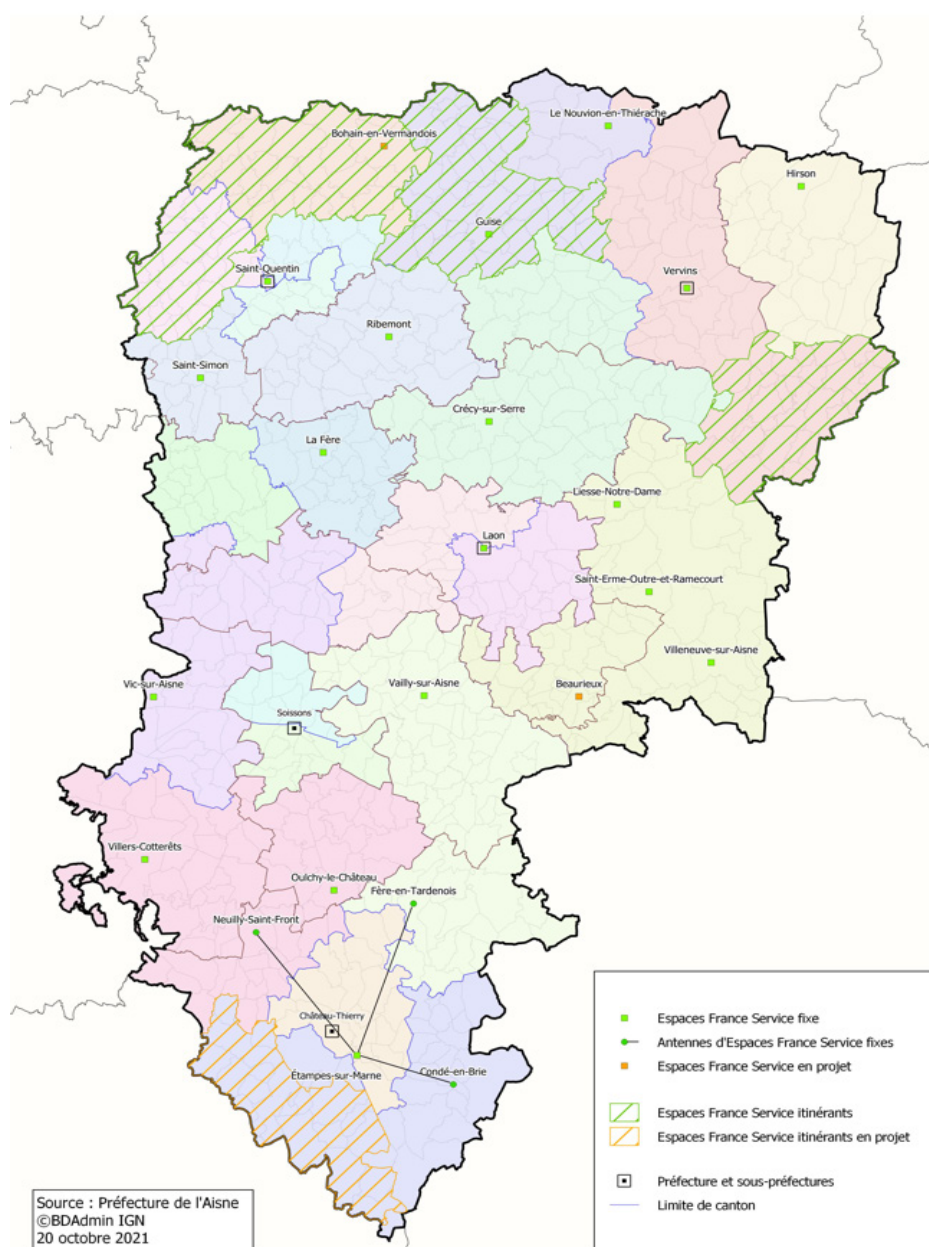
B. L'accès aux services publics

Les espaces France Service

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) ont très récemment été remplacées par les **Espaces France Service** qui proposent une qualité d'accueil renforcée et garantie avec un minimum de services au sein d'un guichet unique (Caf, Pôle Emploi, DGFIP, MSA, etc.).

Le développement de ces réseaux s'inscrit de manière cohérente avec le **schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**, élaboré conjointement par l'État et le Conseil départemental de l'Aisne. On constate un développement croissant des **Espaces France Service** dont notamment certains espaces dits "itinérants".

Carte des Espaces France Service de l'Aisne (octobre 2021)





2. LE TERRITOIRE AXONNAIS, ÉTAT DES LIEUX

Les Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)

Services de proximité du Département, les 6 UTAS accueillent et accompagnent toute personne résidant sur le territoire de compétence, dans le cadre des politiques d'action sociale définies par la loi ou décidées par l'Assemblée Départementale.

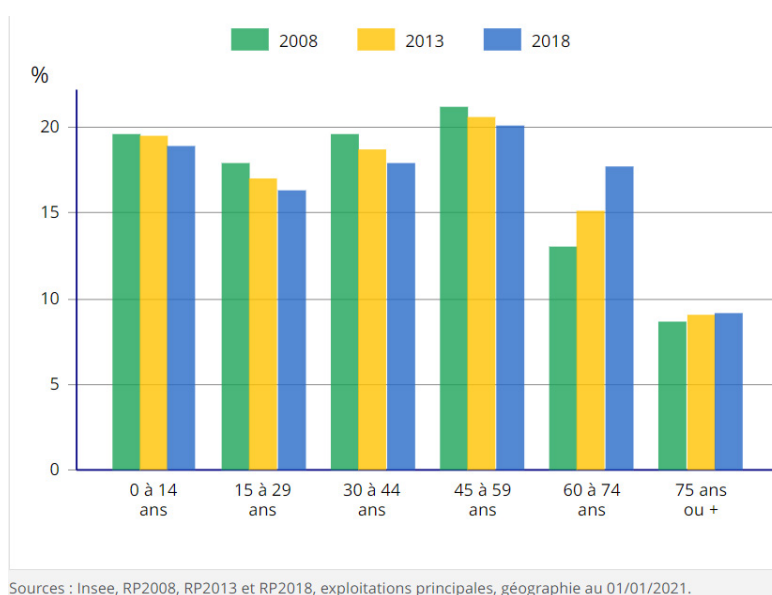
Les 6 sites sont les suivants :

- Château-Thierry
- La Fère
- Laon
- Saint-Quentin
- Soissons
- Thiérache : site de Guise
- Thiérache : site de Hirson

DOMAINES D'INTERVENTIONS



C. Une population vieillissante



Entre 2008 et 2018, on constate une **diminution progressive de la part des populations les plus "jeunes"** (âgées de 0-59 ans) et une augmentation des "60-plus de 75 ans" avec notamment les "60-74 ans" qui enregistrent une hausse d'environ 4 points.



2. LE TERRITOIRE AXONNAIS, ÉTAT DES LIEUX

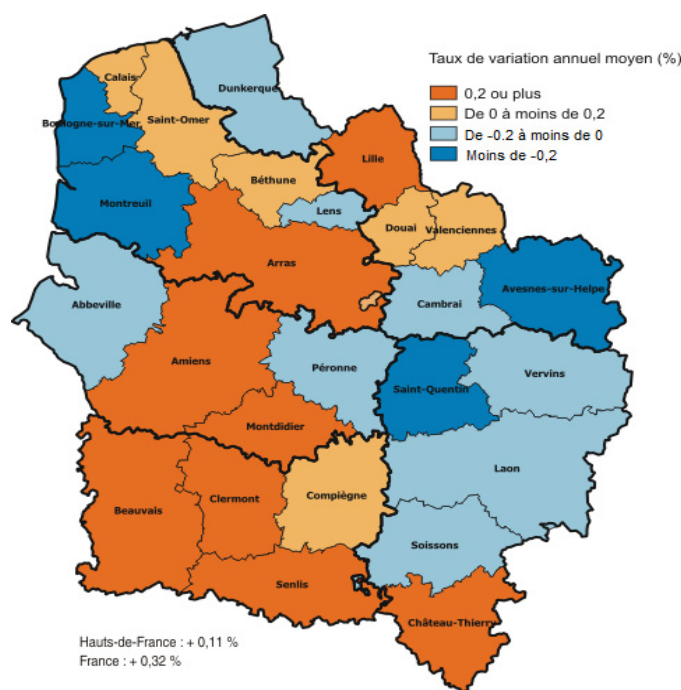
D. Démographie à l'horizon 2050

Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, d'ici à 2050, **la population de l'Aisne diminuerait de 20 000 habitants par rapport à 2013 pour s'établir à 519 000 habitants**. La population baisserait dans l'ensemble des arrondissements, à l'exception de celui de Château-Thierry.

Le **déficit migratoire** contribuerait à l'essentiel de cette baisse de population.

Le **vieillissement de la population** serait par ailleurs le plus prononcé de la région : 28,4% de la population axonaise aurait ainsi 65 ans ou plus en 2050, soit plus d'un habitant sur quatre. Ce vieillissement concernerait plus particulièrement les arrondissements de Château-Thierry et de Soissons.

CHÂTEAU-THIERRY, SEUL ARRONDISSEMENT EN CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE



Source : Insee, Omphale 2017, Scénario central.



2. LE TERRITOIRE AXONAI, ÉTAT DES LIEUX

E. Contexte économique et emploi dans l'Aisne

1. Tableaux de bord

	Emplois salariés (en milliers)			Variations (en %)	
	2 ^e trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^e trimestre 2021	Trimestrielle	Annuelle
Aisne	147,4	149,8	150,8	0,6	2,3
Hauts-de-France	1 990,40	2 043,30	2 060,80	0,9	3,5
	Emplois intérimaires (en milliers)			Variations (en %)	
	2 ^e trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^e trimestre 2021	Trimestrielle	Annuelle
Aisne	3,9	5,2	5,2	0,2	32,4
Hauts-de-France	52,2	69,7	72	3,3	38
	Taux de chômage en %			Variations (en %)	
	2 ^e trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^e trimestre 2021	Trimestrielle	Annuelle
Aisne	9,7	11,2	11	-0,2	1,3
Hauts-de-France	8,6	9,4	9,3	-0,1	0,7
	Demandeurs d'emplois (A-B-C)			Variations (en points de %)	
	2 ^e trimestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^e trimestre 2021	Trimestrielle	Annuelle
Aisne	56 500	55 650	55 310	-0,6	2,1
Hauts-de-France	588 780	572 600	566 870	-1	-3,7
	Nombre de créations d'entreprises sur 1 an			Glissement sur cumul annuel (en %)	
	Sept. 2020	Juin 2021	Sept. 2021	Sur un trimestre	Sur une année
Aisne	3 113	3 874	3 938	-0,3	25,6
Hauts-de-France	49 520	62 434	62 220		
	Nombre de défaillances d'entreprises sur 1 an			Glissement sur cumul annuel (en %)	
	Sept. 2020	Juin 2021	Sept. 2021	Sur un trimestre	Sur une année
Aisne	266	175	161	-8	-39,5
Hauts-de-France	2 837	2 000	1 889	-5,5	-33,4

Source : note de conjoncture INSEE Hauts de France 8 juillet 2021

Entre fin 2020 et fin 2021, on note notamment un **rebond du nombre de créations d'entreprises** et une *diminution du nombre de défaillances d'entreprises*.

Le rebond de l'emploi intérimaire est à relativiser en raison d'une baisse de l'emploi intérimaire sur 2020 liée à la crise sanitaire du COVID-19.

	Arrondissement					Aisne	Hauts-de-France
	Château-Thierry	Laon	Saint-Quentin	Soissons	Vervins		
Taux d'activité des 15-64 ans (%)	75,3	72	70,3	73,2	70,6	72,1	71,4
Taux d'activité des femmes 15-64 ans (%)	72,1	68,2	66,2	69,3	65,3	68,1	67,4
Taux d'activité des hommes 15-64 ans (%)	78,6	75,8	74,6	77,1	75,7	76,1	75,4

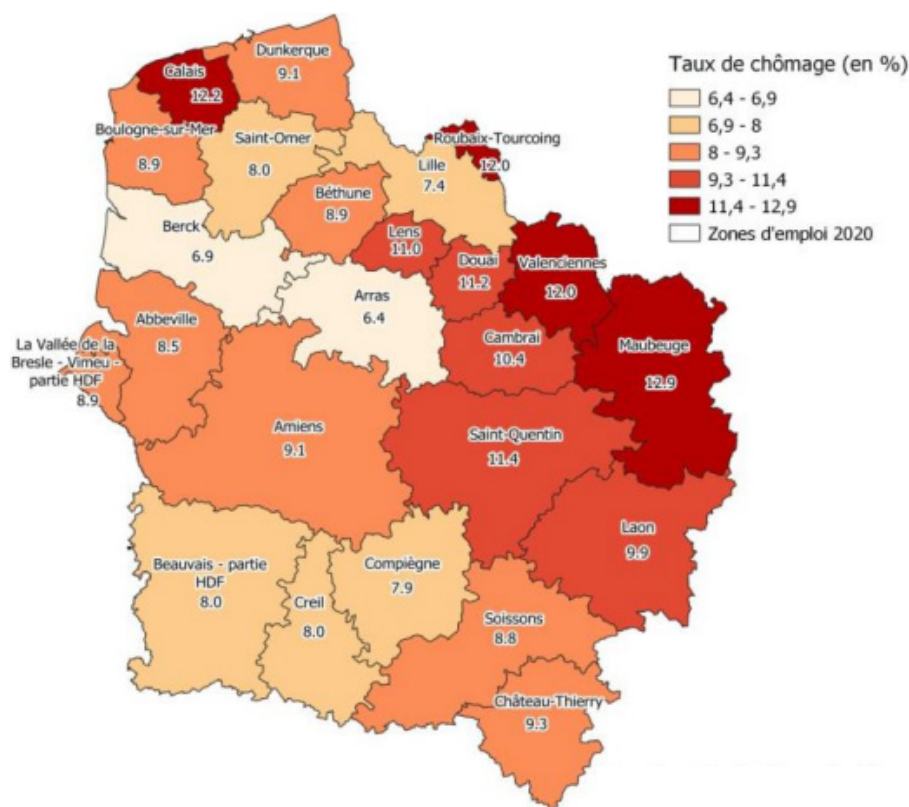
Source : chiffres clés du département de l'Aisne INSEE Hauts de France septembre 2021



2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

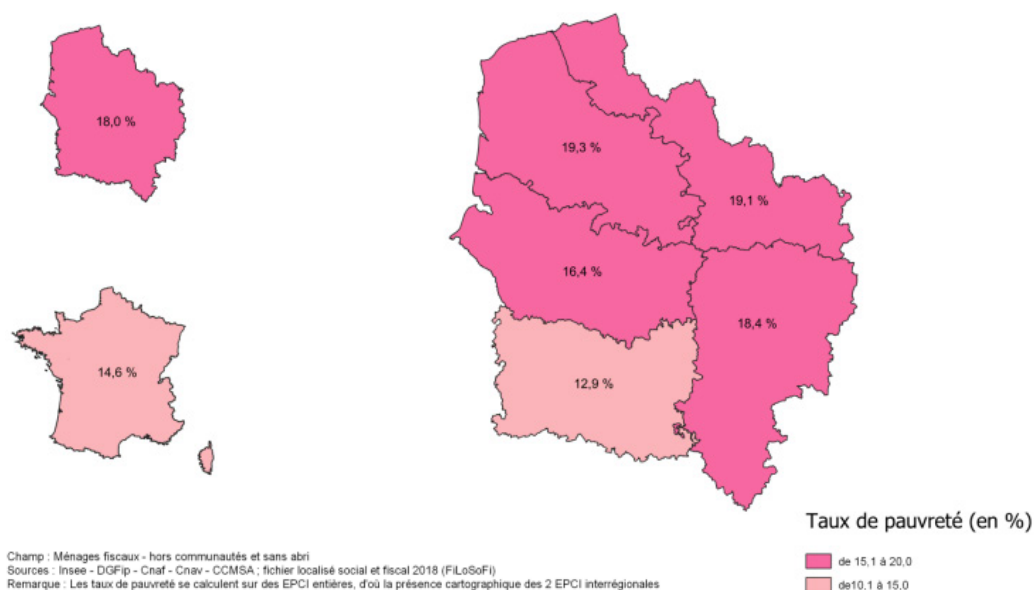
2. Chômage, revenus et pauvreté en Hauts-de-France

Les taux de chômage localisés au 1^{er} trimestre 2021 dans les Hauts-de-France



Source : Insee, Taux de chômages localisés

Les taux de pauvreté en 2018 dans les Hauts-de-France par département



Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil des 60% de la médiane du revenu disponible.



2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

Dans l'Aisne, le **taux de pauvreté** était de **18,4%** en **2018**, soit quasi équivalent au taux régional (18%) mais nettement **supérieur au taux national** (14,6%).

Revenus et pauvreté en 2018

	Aisne	Hauts-de-France	France métropolitaine
Revenu disponible médian par unité de consommation	19 690 €	20 110 €	27 730 €
Part des ménages imposés	43,6 %	45,5 %	51,7 %
Taux de pauvreté	18,4 %	18,0 %	14,6 %

Source : Insee - DGFip - Cnaf - Cnav - CCMSA ; fichier localisé social et fiscal 2018 (FiloSofi)
Unités : Revenus arrondis à la dizaine

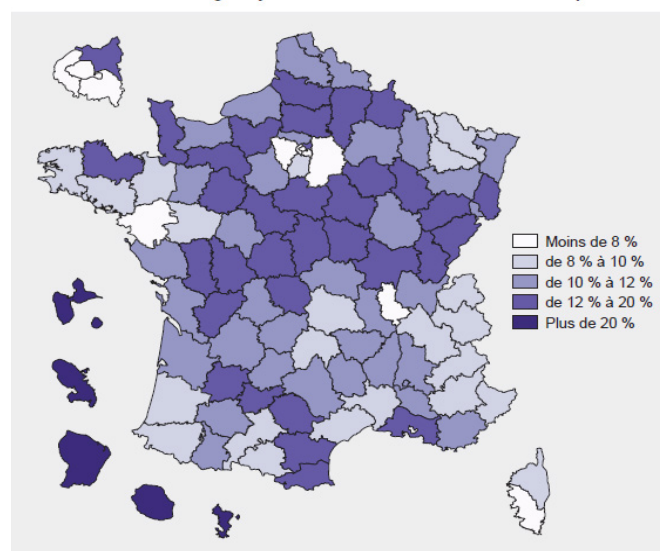
F. Indicateurs sociaux

1. Illettrisme

L'illettrisme concerne des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante (à la différence de l'analphabétisme qui désigne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées).

Le **taux d'illettrisme** picard des 18-65 ans est nettement au-dessus de la moyenne nationale : **11 %**, soit **4 points de plus que le taux métropolitain (7%)**. L'Aisne se place dans les départements de France où l'illettrisme est le plus élevé avec un taux de **13%**. La situation s'avère plus alarmante pour les **jeunes de 16 ans** en difficulté de lecture (constat Journées Défense Citoyenneté), puisqu'ils représentent environ **17%** de la population dans l'Aisne contre 11,5% en France (données État 2019).

► 4 JDC 2018 - Pourcentage de jeunes en difficulté de lecture selon le département



Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : ministère des Armées-DSNJ, MENJ-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 19.20. © DEPP

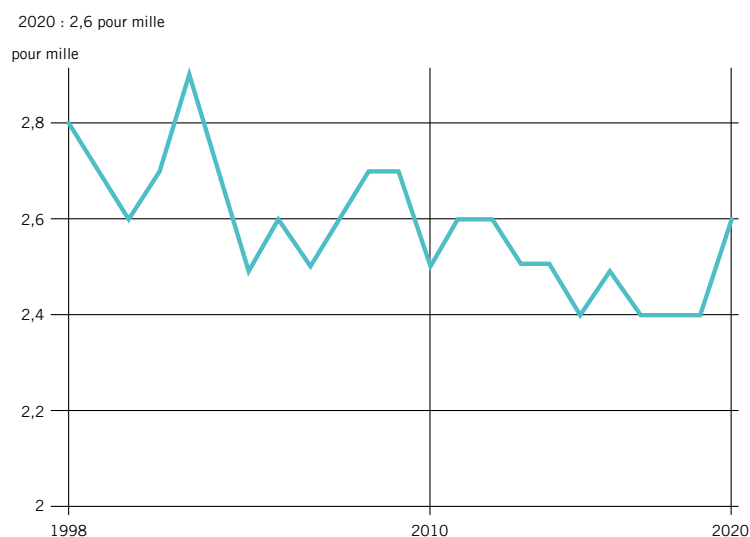
Une part de la population est également exclue, de ce fait, de l'utilisation des outils numériques. **La crise sanitaire de 2020 a mis en lumière que l'illectronisme est venu parfois s'ajouter à l'illettrisme** (cf paragraphe "l'Aisne, un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique").



2. LE TERRITOIRE AXONAI, ÉTAT DES LIEUX

2. Mortalité prématurée

Taux de mortalité standardisé - 0-64 ans (prématuré) - Aisne



Source : INSEE Taux de mortalité standardisée – 0-64 ans (prématurée) – Aisne 28/04/2021

L'Aisne connaît un **taux de mortalité prématurée** (avant 65 ans) **très élevé** de l'ordre de 2,6 pour mille.

Si ce taux est similaire en Région Hauts-de-France, le taux de mortalité prématurée au niveau national est quant à lui de 1,82 pour l'année 2020. (Donnée nationale obtenue par calcul de la moyenne H/F sur 2020 à partir de ce tableau : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383442>).



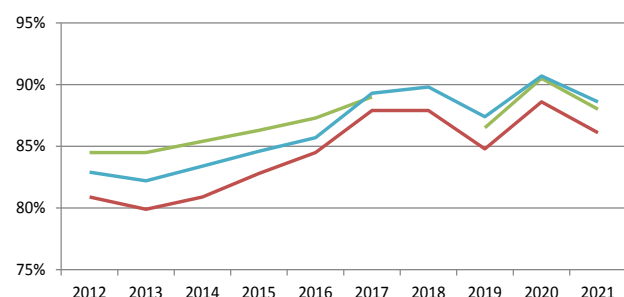
On note toutefois une diminution de ce taux au cours des 20 dernières années et une légère hausse en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19.

3. Réussite scolaire

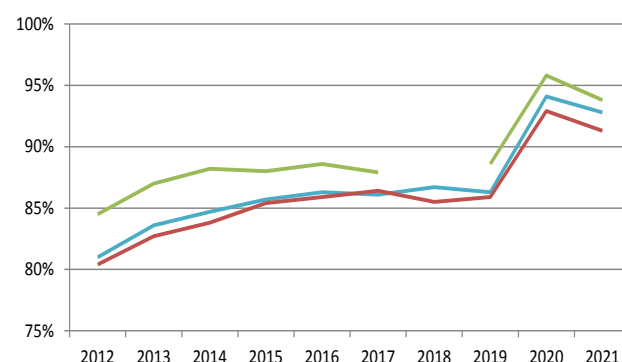
Taux de réussite au brevet et au baccalauréat (DSDEN)

— France — Académie — Aisne

Taux de réussite au diplôme national du brevet



Taux de réussite au baccalauréat





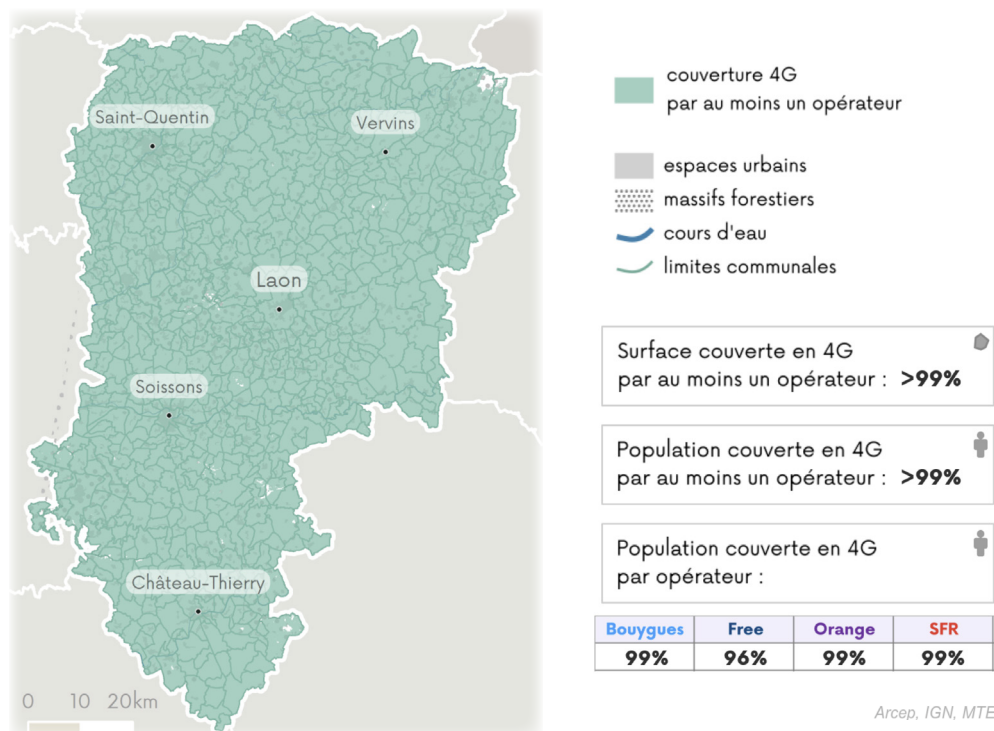
2. LE TERRITOIRE AXONNAIS, ÉTAT DES LIEUX

G. Accessibilité

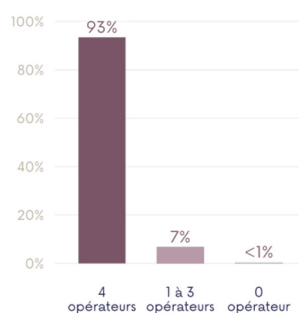
Nombre de licences sportives
pour 100 hab. : 18%

Nombre de logements sociaux (2020)
40 635

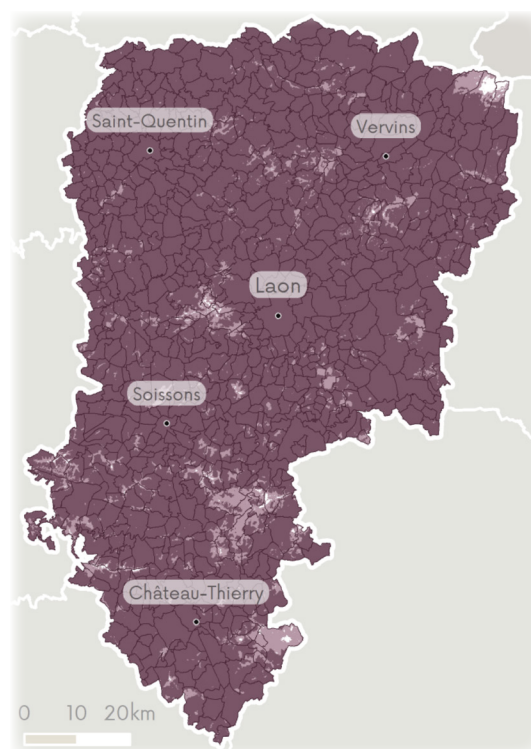
Taux de couverture téléphonie mobile (population couverte en 4G par au moins un opérateur > 99%)



Surface couverte en 4G
selon le nombre d'opérateurs



Arcep, IGN.

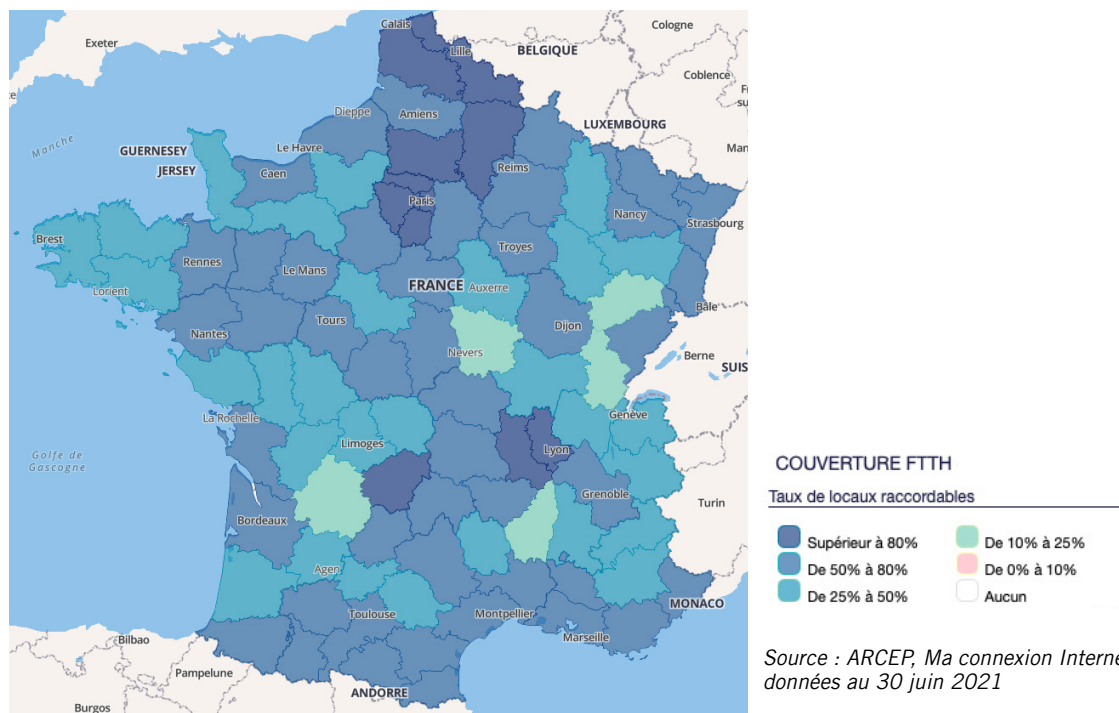


Source : ARCEP, couverture mobile 4G, données opérateurs juin 2021, publication octobre 2021

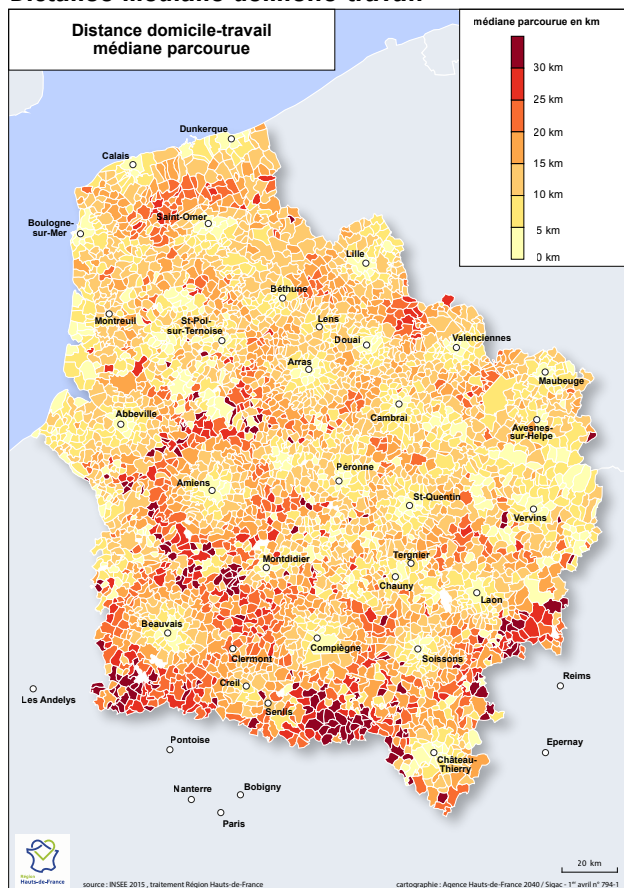


2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

Les taux d'éligibilité des locaux à la fibre (FTTH) : 83,4% pour l'Aisne



Distance médiane domicile-travail



On constate en 2015 une distance majoritairement de l'ordre de **0 à 15 kilomètres entre le domicile et le travail** sur le département de l'Aisne.

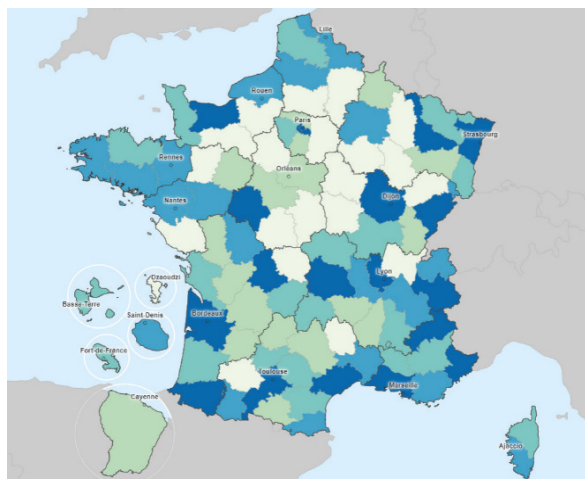
À l'Est de l'arrondissement de Laon et en limite d'arrondissement de Château-Thierry, les distances tendent à s'allonger.

Source : INSEE 2015, traitement Région Hauts-de-France,
Cartographie : Agence Hauts-de-France 204/Sigac-1^{er} avril n°974



2. LE TERRITOIRE AXONAIS, ÉTAT DES LIEUX

Densité médicale



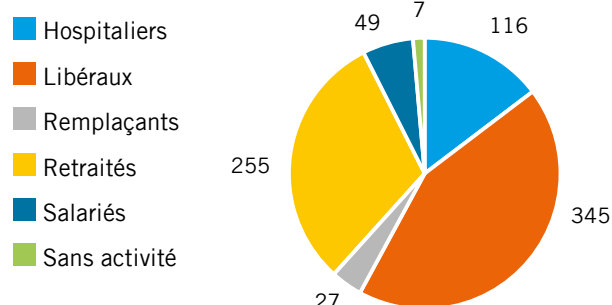
Légende

195,8 222,7 277,8 328

Source : Conseil national de l'Ordre des Médecins 2021

Nombre de médecins généralistes dans l'Aisne

Total de 799 médecins généralistes décomposé comme suit :



Source : Ordre des Médecins 2021

La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecin (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

H. Environnement

1. Qualité de l'air

En matière de qualité de l'air extérieur, **3 stations** propriétés d'ATMO (dont 2 à Saint-Quentin) permettent de la mesurer avec pour l'année 2020 des **résultats satisfaisants**. En effet, les valeurs réglementaires ont été respectées pour une majorité des polluants surveillés (particules PM10, le dioxyde d'azote, le benzène, le benzo[a]pyrène, et les métaux lourds) et seuls 2 jours d'épisodes de pollution ont été recensés.

En ce qui concerne la qualité de l'air intérieur, le Département a engagé la concertation auprès des **55** collèges sous sa responsabilité pour la mise en place de plans de prévention (obligation légale).

2. Espaces Naturels Sensibles

Depuis 2009, la politique ENS est mise en œuvre via l'adoption du **schéma départemental des espaces naturels sensibles de l'Aisne**. Le but principal est qu'une gestion respectueuse du maintien des milieux naturels soit mise en œuvre au sein d'espaces identifiés, grâce aux actions de connaissance permanente de notre territoire.

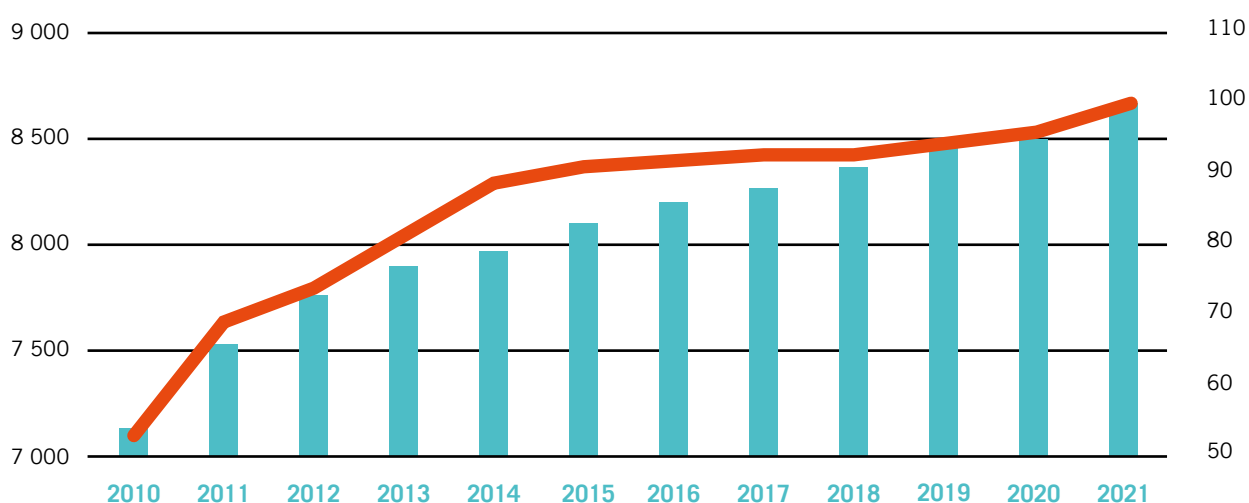


2. LE TERRITOIRE AXONAI, ÉTAT DES LIEUX

Évolution de la surface gérée des ENS de l'Aisne

Légende

- Nombre de sites gérés
- Surface gérée



On constate qu'en 2021, pour plus de **37%** des 272 ENS recensés, la préservation du patrimoine naturel a été prise en compte. Également, la progression de la surface s'accroît avec plus de 8 650 hectares concernés.

En 2021, le Département a voté **393 500 €** pour financer des actions correspondant à la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles (provenant de la taxe d'aménagement).



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

A. Politique en faveur des personnes âgées et en situation handicap

1. Personnes en situation de handicap

Le **schéma départemental de l'autonomie** a été adopté en fin d'année 2018 et concerne à la fois les personnes âgées (PA) et les personnes en situation de handicap (PH) pour la période 2018-2022.

L'un des axes prioritaires de ce schéma concerne **l'aide et le soutien aux aidants** avec **4 actions spécifiques** :

- Centralisation de l'information à destination des aidants PA/PH ;
- Actions de sensibilisation des aidants de personnes en situation de handicap ;
- Actions de formation en faveur des aidants de personnes en situation de handicap ;
- Actions collectives de soutien psycho-social en faveur des aidants de personnes en situation de handicap.

Ces actions viennent s'ajouter aux offres de répit existantes (accueil de jour, hébergement temporaire et 3 plateformes de répit).

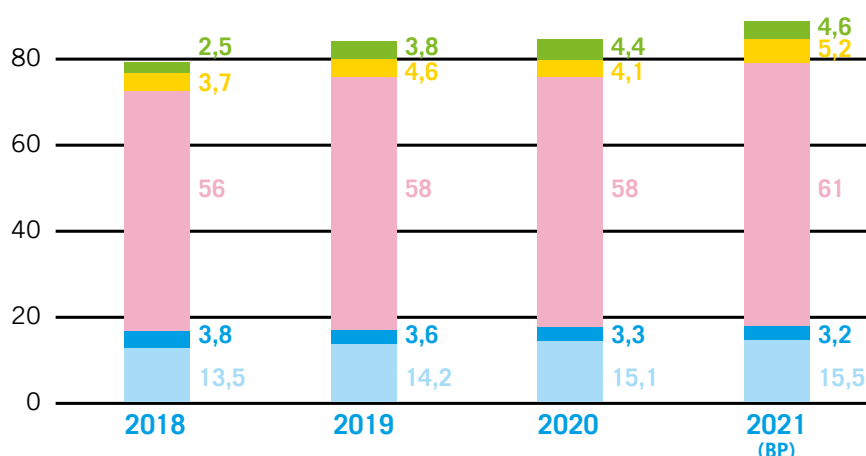
La politique en faveur des personnes en situation de handicap représente, en 2021, 89 millions d'euros (hors frais de personnel de la collectivité).



Personnes en situation de handicap : dépenses en millions d'euros (CA) (hors frais de personnel de la collectivité)

Légende

PCH ACTP Aide sociale Transport élèves Autres dépenses



La **prestation de compensation du handicap (PCH)** est une aide financière qui permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie liée au handicap.

L'**Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)** est destinée aux personnes en situation de handicap ayant besoin de l'aide d'une autre personne pour les actes essentiels de la vie courante. Elle a été remplacée par la PCH depuis 2006.

L'**aide sociale à l'hébergement (ASH)** permet de financer l'hébergement des personnes en situation de handicap en établissement ou en famille d'accueil.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

Délai moyen de traitement des demandes : **5,1 mois**

Nombre de décisions : **52 878**

Site web dédié : **Aisne.com**

Proportion du nombre d'élèves en situation de handicap en milieu scolaire
(1^{er} et 2nd degrés - source éducation nationale) : **4,80%**

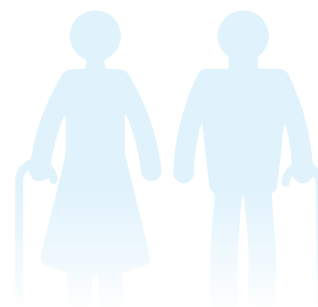
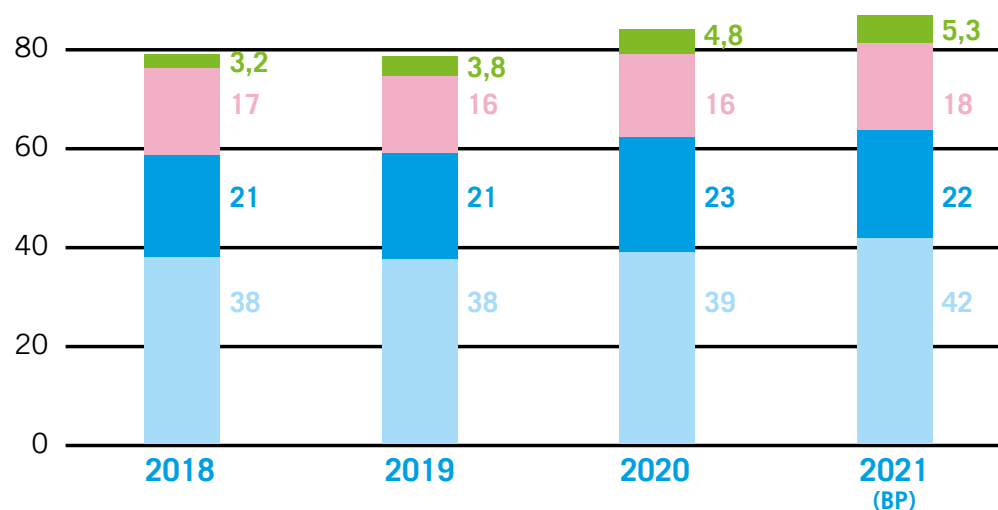


2. Personnes âgées

**Personnes âgées : dépenses en millions d'euros
(CA) (hors frais de personnel de la collectivité)**

Légende

■ APA à domicile ■ APA en établissement ■ Aide sociale ■ Autres dépenses



L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile, en résidence autonomie ou en accueil familial pour les plus de 60 ans et plus.

L'APA en établissement contribue à acquitter le tarif dépendance de l'établissement.

L'aide sociale à l'hébergement (ASH) permet de financer l'hébergement des personnes âgées en établissement ou en famille d'accueil.

Nombre ETP dans les établissements pour personnes âgées : **3 725**

Nombre de places en long séjour : **5 533**

Nombre de places en accueil de jour : **113**

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement d'une personne âgée
(ASH) : **1 188**





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

B. Politique d'insertion et de lutte contre la pauvreté

Un plan départemental d'insertion (PDI) a été adopté en 2016 avec comme principales orientations :

- Prioriser l'accès à l'emploi
- Dynamiser les parcours d'insertion
- Responsabiliser les usagers et animer une logique de droits et de devoirs
- Garantir un dispositif d'insertion efficient et adapté au public

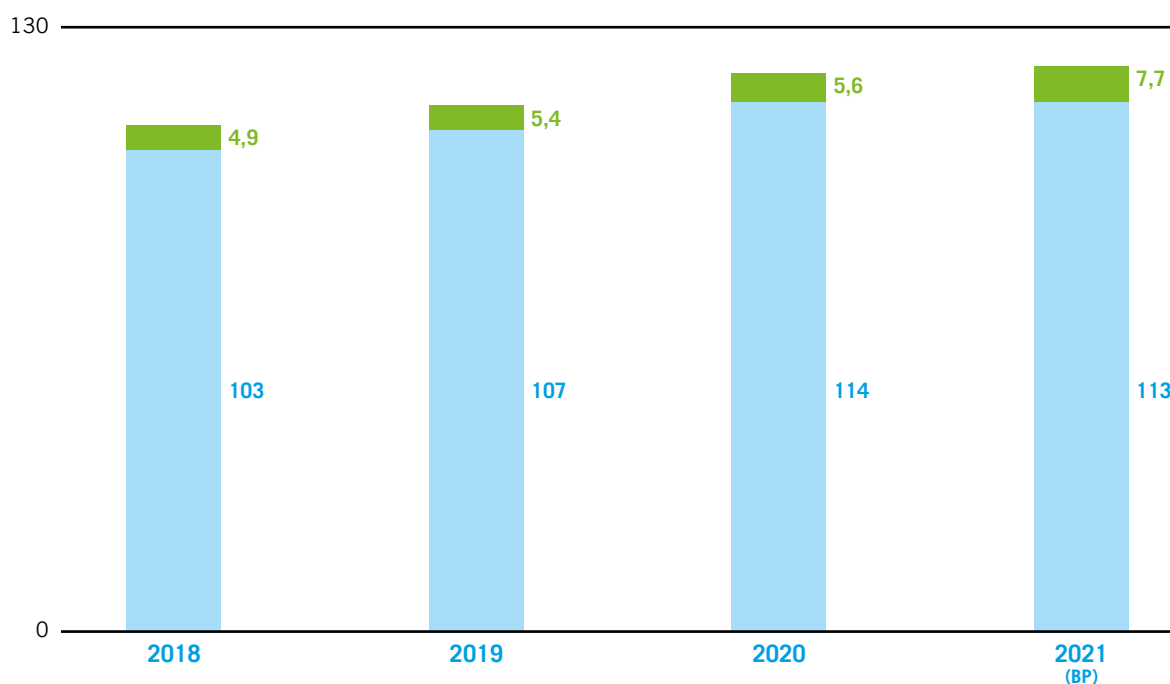


En 2021, l'insertion représente **121 millions d'euros** (hors frais de personnel de la collectivité).

Insertion : dépenses en millions d'euros (CA) (hors frais de personnel de la collectivité)

Légende

■ RSA ■ Autres dépenses d'insertion



Le RSA dans l'Aisne en 2021 :

- 17 500 foyers
- 38 400 personnes
- 113 millions d'euros votés

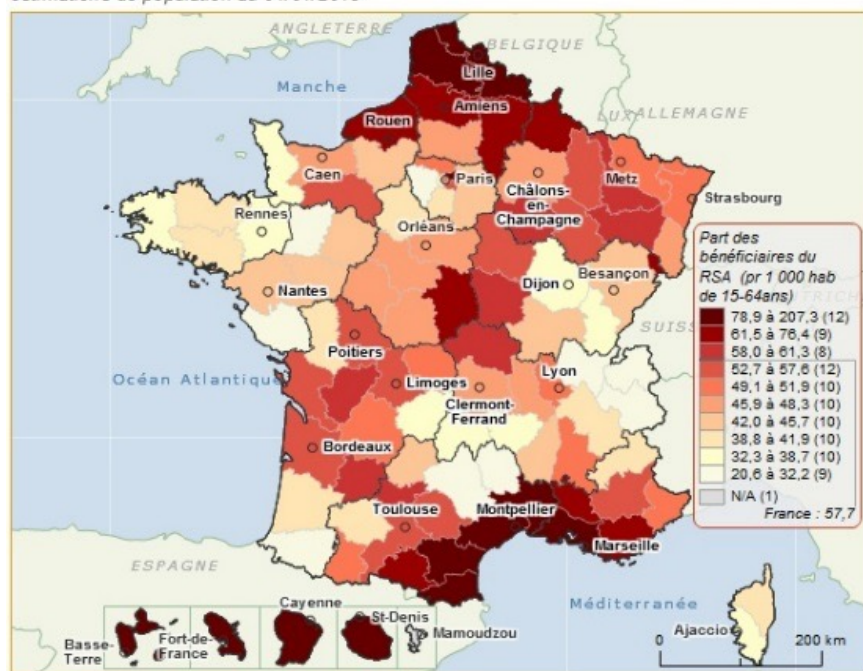




3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE



Part des bénéficiaires du RSA - source : CNAF, fichier FILEAS - BENETRIM, 31/12/2014, Insee
estimations de population au 01/01/2013

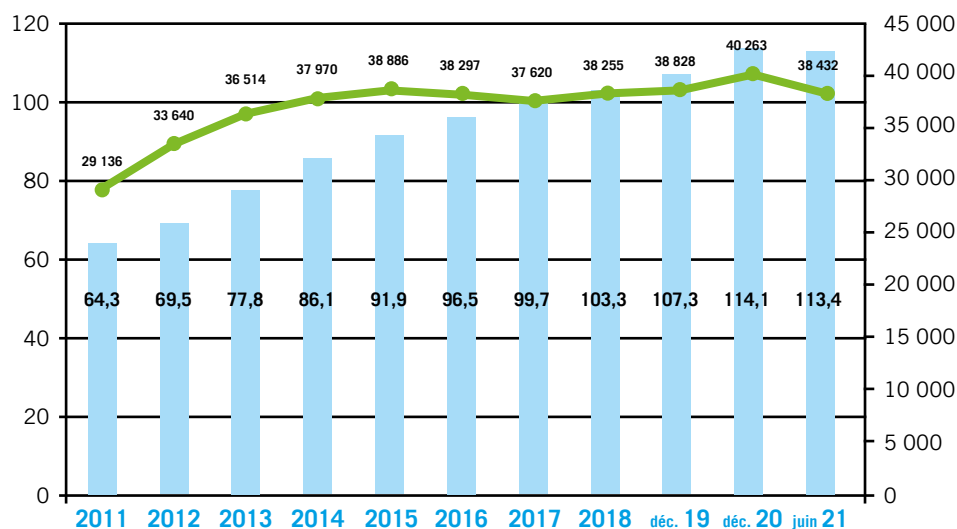


Part des allocataires du RSA
(Nombre pour 1 000 habitants
de 15 à 64 ans)

Montant RSA et nombre de bénéficiaires (dans l'Aisne)

Légende

- Montant en millions d'euros
- Nombre bénéficiaires du RSA au 31 décembre



Après une augmentation régulière du nombre de foyers bénéficiaires ces 10 dernières années, **la tendance 2021 est à la baisse**. Parallèlement, le montant versé suit cette même évolution.

L'intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés publics favorise également l'insertion des BRSA (exemple du chantier de la Cité Internationale de la langue française à Villers-Cotterêts / incitation des collectivités territoriale via une bonification du taux d'aide pour le dispositif Aisne Partenariat Investissement)

Enfin, les **journées Aisne Actifs +** (ateliers, job dating, forums) se sont déroulées du 13 au 17 décembre 2021.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

C. Politique enfance famille



Budget enfance famille 2020 : **74,8 M€** (hors Contrat Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance / dont Assistants familiaux).

- Nombre d'Assistants Familiaux salariés : **647** (constant par rapport à 2019).
- 2,29 Jeunes confiés en moyenne à chaque assistant (constant par rapport à 2019).
- L'accueil familial représente au total **64 %** des enfants confiés à l'ASE (80% en 2013).

1. Évolution de l'activité ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

Le nombre d'Informations Entrantes (IE) a diminué entre 2019 et 2020 (-12,02%). Les IE correspondent à ensemble des informations arrivant au Département (en UTAS ou au central) concernant un enfant en danger ou en risque de danger, non encore évaluées.

Cette forte baisse s'explique par la **crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19**. Les **confinements** et les **restrictions de déplacements** ont ainsi impacté la transmission d'informations entrantes de la part de certains pourvoyeurs.

En 2020, 44,98% des informations entrantes ont été qualifiées de préoccupantes.

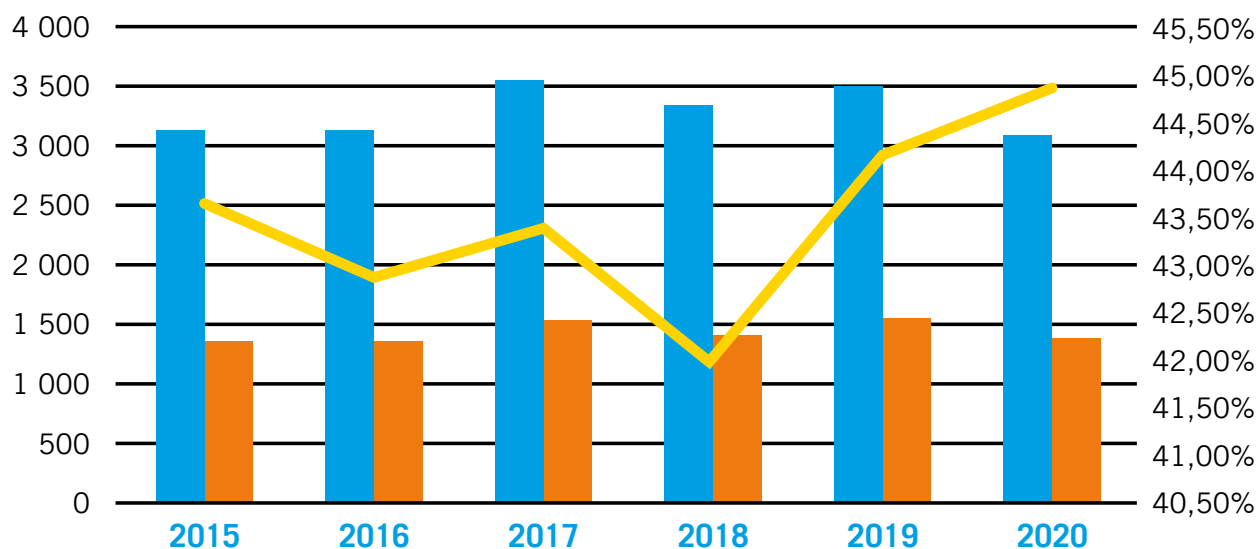
L'information préoccupante est définie comme étant "une information transmise à la Cellule départementale pour alerter le Président du Conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement :

- pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ;
- ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être".

Évolutions signalisations ASE

Légende

■ Informations entrantes ■ Informations préoccupantes — Ratio IP/IE





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Informations entrantes	3 161	3 176	3 561	3 363	3 535	3 110
Informations préoccupantes	1 380	1 361	1 547	1 411	1 564	1 399
Ration IP/IE	43,7%	42,9%	43,4%	42,0%	44,2%	44,9%

Les **UTAS de Saint-Quentin, Guise et Thiérache** enregistrent un nombre d'**IP** particulièrement **important** du fait :

- de l'accumulation de difficultés sociales (fragilité de la population) ;
- la structuration du réseau partenarial et de l'absence de tissu suffisamment étoffé sur certains territoires pour permettre un accompagnement des familles.

Les informations préoccupantes concernent à **part égale les garçons et les filles**.

Au cours de l'année 2020, on observe une légère diminution des IP pour les enfants de 0 à 3 ans, de 7 à 9 ans et de 16 à 18 ans.

La **police**, la **gendarmerie** et la **justice** sont les **premiers pourvoyeurs** d'IP en 2020 suivis par les signalements anonymes et les IP signalées par l'éducation nationale.

Une large majorité des informations entrantes sont classées sans suite. Parmi les IP restantes, 17% ont fait l'objet en 2020 d'une saisine judiciaire après évaluation.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

2. Les bénéficiaires de l'ASE en 2020

4 057 BÉNÉFICIAIRES DE MESURE D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

**1 807 BÉNÉFICIAIRES DE MESURES
EN MILIEU OUVERT**

**2 250 BÉNÉFICIAIRES DE MESURES
DE PLACEMENT**

**469
MESURES
ADMINISTRATIVES**

**1 338
MESURES
JUDICIAIRES**

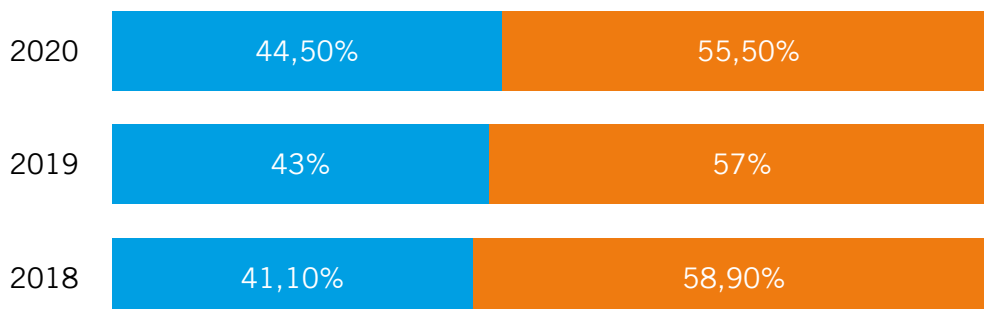
**2080
ENFANTS CONFIÉS
À L'ASE**

**170
PLACEMENTS
DIRECTS**

Répartition des bénéficiaires de l'ASE

Légende

■ Milieu ouvert ■ Milieu fermé



3. Établissements relevant de l'ASE

Type d'accueil	Nombre d'établissements	Capacité
Accueil d'urgence et d'évaluation EDEF	7	82
MECS AJP	7	86
MECS La Cordée	4	46
MECS Fondation MVE	1	60
Centre Maternel	2	50
Accueil Parents Enfants EDEF	1	25
Placements éducatifs à Domicile	2	120
Accompagnement MNA	3	264
MECS=Maisons d'Enfants à Caractère Social		



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

D. Politique action sociale de proximité



Budget total 2021 : **234 980 €**

1. Présentation

Le Conseil départemental, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, doit veiller à mettre en place **une politique cohérente du 1^{er} Accueil Social Inconditionnel de Proximité**.

À ce titre, il réalise des **permanences sociales** dans de nombreux lieux du département. Le maillage du département est établi en fonction de la réalité du terrain, du nombre de bénéficiaires, de la couverture ou non du périmètre par les transports en commun, des possibilités d'accueil et logistiques locales, de telle façon que chaque personne ayant besoin d'une écoute sociale professionnelle puisse trouver cette écoute et cet accueil à moins de 20 minutes de chez elle.

Le Département de l'Aisne s'attache à **maintenir le maximum de lieux d'accueil au plus près des populations** (rural et quartiers des villes), **diversifier et renforcer les lieux de permanences au plus près des publics** (bibliothèque, médiathèques, centres sociaux, maisons de service public, etc.).

Il mène **un travail continu d'analyse des besoins** pour **recentrer les permanences vers des lieux où les usagers sont en demande** (besoin avéré), et pour permettre aux publics, en particulier les plus en difficulté ou en manque de mobilité, de pouvoir rencontrer un travailleur social, autant que faire se peut dans des lieux ou structures qu'ils fréquentent peu et proches de chez eux, pour les inciter à utiliser ces structures par la suite. Une évaluation régulière de la pertinence des différents sites de permanence est effectuée.

Cela s'inscrit dans une démarche **d'amélioration continue de la qualité de service rendu à la population** et répond bien à la nécessité du premier accueil social inconditionnel de proximité, en complémentarité des visites à domicile qui restent un outil primordial de contact avec les populations.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

2. Finalité

Toute personne en situation de fragilité sociale doit pouvoir être accueillie et écoutée, trouver une réponse à sa problématique ou être orientée vers un interlocuteur en capacité de l'accompagner.

- En 2020, les équipes d'action sociale ont dû adapter leurs accompagnements aux contraintes de la crise sanitaire : **58 614 personnes ont été écoutées**, que ce soit par le biais des permanences avec ou sans rendez-vous, de visites à domicile ou de rendez-vous en présentiel ou téléphoniques.
- Le Département compte **99 lieux de permanences** dont 89 hors UTAS.
- **100%** : Taux de couverture de premier accueil social inconditionnel du département accessible à moins de 30 minutes.

	Situation au 31/12/2018	Situation au 31/12/2019	Situation au 31/12/2020
Nombre de structures (hors dispositif CD) ou lieux qui sont engagés dans la démarche de 1 ^{er} accueil inconditionnel	82	100	104
Nombre de personnes reçues par les structures 1 ^{er} accueil social inconditionnel par du CD uniquement	82	99	98
Nombre de personnes reçues au sein des autres structures de 1 ^{er} accueil social inconditionnel	16 000	17 224	85 011



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

E. Politique Sport



Budget total de **1 335 000 € dédié au sport**

**94 738
LICENCIÉS
(2019-2022)**

**54 COMITÉS
DÉPARTEMENTAUX
SOUTENUS**

**1 200
CLUBS
SPORTIFS**

18 LICENCES POUR 100 AXONAIS

À noter que la crise sanitaire a entraîné une baisse du nombre de licenciés de l'ordre de 25%.

1. Syndicat Mixte de l'Ailette et de la Bièvre

Le Département soutient le Syndicat mixte de l'Ailette et de la Bièvre en consacrant près **d'1,1 million d'euros** chaque année au titre du soutien des sites destinés aux sportifs et loisirs.

Pour l'exercice 2020, fortement impacté par la crise COVID, le Département a versé une subvention complémentaire de 650 000 €.

En 2021, de nouveaux aménagements ont été mis en œuvre sur le site d'Axo'Plage, parmi lesquels un aqua-park et un mini-golf.

2. Label Terre de Jeux

Le département de l'Aisne a obtenu la **labellisation Terre de Jeux en décembre 2020**.

Cette démarche consiste à profiter de la dynamique des JO PARIS 2024 **pour impulser des initiatives autour du développement du sport sur le territoire auprès de publics cibles**.



Aussi, les initiatives du département à ce jour peuvent être résumées ainsi :

- Soutien aux collectivités qui pourraient accueillir des délégations étrangères sur leurs territoires (8 collectivités "Centre de préparation des Jeux") : lobbying, communication, aide à l'investissement.
- Dispositif à destination des collégiens autour de l'olympisme et de la pratique sportive dans le cadre d'un projet pédagogique mêlant pratique, sensibilisation, rencontre (en construction).
- Aide exceptionnelle pour valoriser des athlètes axonais en route vers les JO 2024.
- Aide exceptionnelle à la structuration d'équipements sportifs favorisant la pratique de plein air et du plus grand nombre.
- Implication dans le dispositif Explore Terre de Jeux qui vise à mettre en avant auprès du grand public 7 parcours sportifs de pleine nature sur le territoire (circuit VTT n°7, le sentier de Bo-wé, autour du fort de Condé, au bord de l'Ourcq, le tour du marais d'Isle, la pétillante demoiselle et enfin, le tour du lac de l'Ailette).



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

F. Politique Culture



Budget total de **5,5 millions €** affecté à la culture en 2021

37 FESTIVALS COFINANCÉS

DISPOSITIF COLLÈGE AU CINÉMA

4 000 ÉLÈVES
ANNÉE SCOLAIRE
2020-2021

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX CULTURE ET COLLÈGES

1 200 ÉLÈVES
ANNÉE SCOLAIRE
2020-2021

1. Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA)

La BDA a vocation à **accompagner les bibliothèques du Département** et à **soutenir le développement de la lecture publique**. Le Conseil départemental a voté en décembre 2017 un **Schéma Départemental de Développement de la Lecture Publique** (actualisé en 2020), qui priorise l'action de la BDA pour accompagner et soutenir le maillage territorial en équipements de lecture publique et la lutte contre l'illettrisme dans l'Aisne.



Budget BDA : **464 000 € en 2021** (dont 245 000 € pour les acquisitions)

- 977 inscrits ressources numériques
- 27 424 documents prêtés
- 830 documents réservés par mois en moyenne par les bibliothèques





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

Les actions de l'année 2021 de la BDA ou du CABA (Centre des Archives et Bibliothèques départementales)

NATURE	PARTENAIRES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	TYPE D'ACTION MENÉE
"Parlons médias !" (éducation aux médias et à l'information)	14 bibliothèques, Epide de St-Quentin, chantier d'insertion d'Oulchy-le-Château	789 participants (458 élèves)	31 actions différentes Ateliers, escape game, conférences...
Spectacle "Langue de chat" de Sophie Verdier	5 bibliothèques	107 enfants de 0 à 3 ans et 36 adultes	
Spectacle "Tout rond" de Thierry Bénéteau	5 bibliothèques 1 UTAS	215 enfants et 75 adultes	
Accompagnement des acteurs culturels axonais impliqués dans la lutte contre l'illettrisme	Compagnie Petits Gros mots et compagnie ALIS		
Exposition La Fontaine		600 visiteurs	
Exposition Prémontré		500 visiteurs	
Exposition 14-40		18 000 visiteurs	
Montcornet Inauguration oeuvre		300 personnes	

Actions culturelles en faveur des publics prioritaires dits "publics éloignés, empêchés, spécifiques"

- **AVEC LE CENTRE APTÉ ET LA MÉDIATHÈQUE DE BUCY-LE-LONG**

6 ateliers d'écriture et d'expression artistique : **42** participants

- **AVEC LE RÉSEAU DES MAISONS D'ÉCRIVAIN PATRIMOINES LITTÉRAIRES ET LES BIBLIOTHÈQUES**

Dans le cadre de l'appel à projets DGLFLF / mois de la Langue française et de la francophonie, organisation de 3 journées "Slam" dédiées à la pratique de la langue : **23** participants

- **AVEC LE MUSÉE JEAN DE LA FONTAINE ET LA MÉDIATHÈQUE DE CHÂTEAU-THIERRY**

1 atelier mené par Yas, artiste associée à la Biscuiterie avec le public d'Avenir Développement Formation (organisme d'insertion)

- **AVEC LA MAISON PAUL ET CAMILLE CLAUDEL ET LA MÉDIATHÈQUE DE FÈRE-EN-TARDENOIS**

1 atelier mené par les ateliers slam.com avec les publics de l'organisme d'insertion l'IRFA et du chantier d'insertion Les petits boulots de l'Omois

- **AVEC LA MAISON CONDORCET ET LA MÉDIATHÈQUE DE RIBEMONT**

1 atelier mené par les ateliers slam.com avec le public du Service d'aide à tous SAAT de Moy de l'Aisne



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE



Le dispositif spécifique "**Facile à Lire**" propose une offre de lecture à destination des personnes en "*insécurité linguistique*" (illettrisme par exemple) en fonction de critères d'accessibilité et de lisibilité.

Une quinzaine de bibliothèques sont accompagnées et 4 (Belleu, Corbeny, Mons-en-Laonnois et Harly) ont été dotées d'un mobilier spécifique et de collections dédiées.



2. Activité des 114 bibliothèques du territoire

Conseil et accompagnement des collectivités (projets d'équipements de lecture publique, mise en réseau des bibliothèques)

4 EPCI accompagnés
au titre du
Contrat Territoire Lecture

6 collectivités accompagnées
pour construction/réhabilitation
d'une bibliothèque

Conseil et accompagnement des bibliothèques : collections, animations et actions culturelles, aménagement intérieur, formation (250 participants), informatique documentaire

3. Archives départementales

Les archives départementales assurent la collecte, la conservation, le classement et la communication de très nombreux documents publics à des fins de constitution de l'histoire.

QUELQUES DONNÉES CLÉS :

- Nombre de documents consultés : **6 597**
- Nombre d'élèves accueillis : **99**
- Linéaires archives publics et privées collectées :

État : **833,26 ml**
Conseil départemental : **23,9 ml**
Archives communales : **38,8 ml**
Intercommunalités : **13,8 ml**
Série J : **7,20 ml**



N.B : la série J correspond aux documents entrés "par voie extraordinaire"
c'est-à-dire autre qu'administrative

- Archives électroniques versées (Conseil départemental et communes) : **178,71 Go** (Janvier - Septembre 2021)
- Nouveautés (publications, livres) : La Fontaine, Prémontré
- Nombre d'utilisateurs site Internet (Janvier - Novembre 2021) : **598 523**



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

EXPOSITIONS :

Mémoires des combats : "Revivre ! 1918 l'Aisne se reconstruit" (2019 - plus de 4 000 visiteurs, soit autant que sur la période 2014/2017) - Mémoire des combats de 1870 et 1871 (2020/2021)

Personnages historiques de l'Aisne : "Femmes remarquables" (2020) - La Fontaine (2021 - 600 visiteurs)

Histoire : Ordre des prémontrés (2021) : "Prémontré : 900 ans la présence de l'ordre dans l'Aisne"

4. Archéologie



Budget de **1 049 020 €** dont 105 000 € de participation départementale (pour la prise en charge des activités de service public : médiation et recherche)

Service agréé/habilité par l'État en tant qu'opérateur d'archéologie préventive depuis 2005.

MÉDIATION

Le Département dispose d'un centre de documentation dédié et d'un Centre de Conservation du Patrimoine doté de réserves et d'un **espace de médiation** en faveur des :

- **Scolaires** (école maternelle jusqu'au lycée).

Chaque programme de visite est construit en concertation avec l'enseignant et avec mise à disposition des mêmes outils que ceux utilisés par les archéologues et outils pédagogiques adaptés au jeune public.

800 scolaires et jeunes en moyenne par an participent à des actions de médiation du service.

- **Populations dites éloignées** à travers le soutien à la parentalité en lien avec les UTAS et l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde Enfance Adolescence).

Actions de médiation et de communication scientifique "hors les murs" du service archéologique en participant à certains événements (journées européennes du patrimoine, journées nationales de l'archéologie, Fête de la science, forum des métiers, etc.).

En 2021 :

- 26 opérations dont 22 diagnostics et 4 fouilles ;
- 52 ha investigués par les archéologues ;
- 22 territoires communaux concernés.

Opérations phares :

- Fouille en laboratoire de la sépulture d'Aubry de Braine provenant de l'Abbaye Saint-Médard à Soissons
- Diagnostic de l'Abbaye Saint-Vincent à Laon ;
- Fouille à Crécy-sur-Serre sur un site du néolithique final, âge du bronze final et moyen âge.

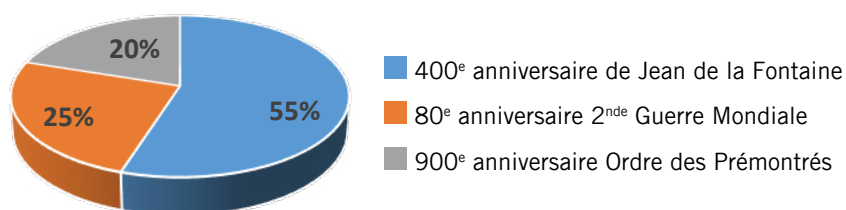


3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

5. Soutien à la culture (commémorations)



Budget affecté aux commémorations historiques : **409 000 €**



40
MANIFESTATIONS
Commémoratives /
Actions
soutenues

400^e anniversaire de Jean de la Fontaine

À l'occasion du 400^e anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine, plusieurs projets ont vu le jour :

- **Rénovation du musée Jean de La Fontaine** prévu sur 5 ans ➔ concours du Conseil départemental à hauteur de **25%** avec une participation de **389 000 euros**.
- **Exposition thématique "La Forêt au temps de Jean de la Fontaine"** au CABA du 07/09 au 19/09/2021 avec 600 visiteurs ➔ découverte des massifs forestiers de l'Aisne, de l'administration des Eaux et des Forêts, du travail de Louis de Froidour et de la vie des hommes travaillant en forêt.
- **Appel à Projets commémoratifs** en partenariat avec la ville de Château-Thierry, l'État, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et les représentants du tissu associatif du sud de l'Aisne.

Objectif : soutenir le développement de projets artistiques et culturels qui ont pu promouvoir l'œuvre du fabuliste et labelliser les initiatives exemplaires et innovantes.

Le Département a soutenu près d'une trentaine de projets variés sur le territoire axonais (expositions, spectacles vivants, projets pédagogiques, concerts, animations diverses) pour un budget de 200 000 €.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE



Cycle commémoratif 1940

De 2020 à 2025, actions en direction de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale : appel à projets avec labellisation, actions pédagogiques (9 établissements scolaires), visite thématique, expositions, guide des lieux de mémoire de 1940 dans l'Aisne, conférence, nombreux partenaires associatifs et publics, publication de livre.

Inauguration de l'œuvre "la Résilience" de l'artiste Emilie Prouchet-Dalla Costa en hommage aux combattants de la Bataille de France dans l'Aisne en mai-juin 1940.



Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames



Budget annexe : **1 001 000 €** en 2021
(dont 650 000 € de participation départementale).

20 765 VISITEURS EN 2021
(sur 7 mois d'ouverture – Covid-19)
45 000 en moyenne

10 500 SCOLAIRES ET JEUNES
accueillis
par an

136 384 VISITEURS
du site web
du Chemin des Dames (2020)

Musée de la Résistance

Le bâtiment accueillant ce musée est de la propriété du Conseil départemental et est géré par une association.

- **145 000 €** versés en 2021 à l'Association des amis du musée pour son fonctionnement
- Lancement du programme de réaménagement intérieur du bâtiment et de la muséographie du Musée départemental de la Résistance (fin des travaux printemps 2024) : budget prévisionnel de **2 millions € TTC**.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

G. Politique jeunesse



Budget total de **830 000 €** en 2021.

La politique jeunesse départementale consiste en des aides financières pour les actions ou bénéficiaires suivants :

- Fédération d'éducation populaire
- Association Éducation Jeunesse Aisne
- Le Centre d'information jeunesse de l'Aisne
- Fédération départementale des MJC
- Ligue de l'enseignement-Aisne
- Fédération départementale des familles rurales
- Les francas 02
- Accueil de loisirs et séjours de vacances
- Bons allocations vacances
- Chantiers de jeunes bénévoles
- Cap-jeunes

H. Politique tourisme

1. Les enjeux du Schéma Départemental du Tourisme

Le schéma départemental 2016-2020 repose sur **3 défis** à relever, déclinés en 7 chantiers. Les principes forts conduisent à définir des actions prioritaires ayant un impact sur le développement économique par l'augmentation de nuitées et de fréquentation des sites, majeurs notamment, des actions collectives pour concentrer les moyens d'une part, augmenter la notoriété d'autre part.

Ledit schéma a été reconduit pour l'année 2021.

Trois défis pour 7 chantiers



Budget tourisme : environ **1,4 M€** en 2021
(en fonctionnement, pas d'investissement en 2021).

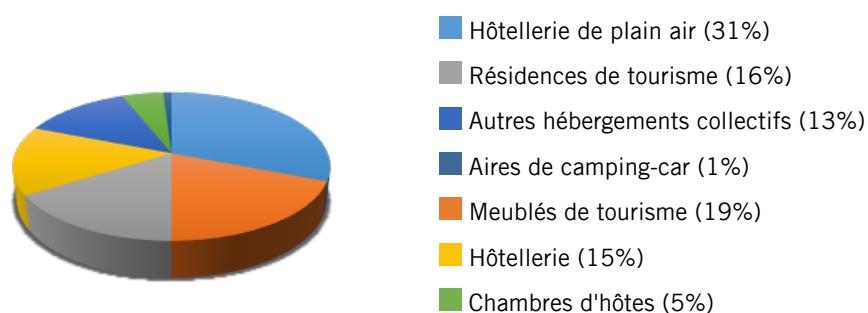


3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

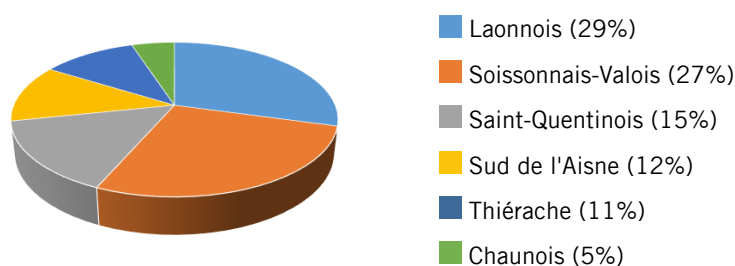
2. Le parc d'hébergement dans l'Aisne (état au 31/12/2021)

- Au terme de l'année 2020, le parc d'hébergements marchands dans l'Aisne est estimé à plus de **27 000 lits**.
- Les meublés de tourisme deviennent ainsi la seconde forme d'hébergement dans l'Aisne avec plus de **5 000 lits** (quadruplement en 10 ans). Un phénomène à nuancer par l'effet saisonnier des résidences principales mises en location en haute saison, toutefois peu nombreuses cette année (300 à 400 lits) en raison de la crise sanitaire.
- Autrefois majoritaire, **Gîtes de France** ne représente plus que **11,2%** des lits en meublés et chambres d'hôtes et 3% de l'ensemble du parc d'hébergement.

Répartition des lits marchands par type d'hébergement dans l'Aisne



Répartition des lits marchands par destination touristique dans l'Aisne





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

3. Les atouts du territoire

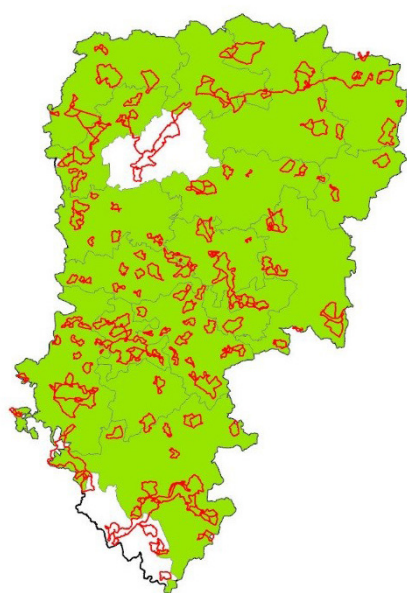
Randonnée

3 000 km de chemins et plus de 280 circuits promus sur les sites
www.randonner.fr et www.randofamili.com

Les actions liées à la politique de randonnée portent sur :

- Le renouvellement du mobilier de signalisation des circuits pour plusieurs territoires du département ;
- L'accompagnement de territoires dans la création de circuits ;
- La création de formulaires en ligne à destination des randonneurs.

EPCI conventionnés en 2020 pour le mobilier



0 3 6 12 18 24
Kilomètres

— Circuits de randonnée

■ EPCI couverts par une convention de mise à disposition de mobiliers de balisage

Pour 2021, la politique départementale de randonnée couvre les territoires de 17 structures intercommunales (inchangé par rapport à 2020). Seule la Communauté de Communes du canton de Charly-sur-Marne n'a pas souhaité donner suite à la mise en place de cette politique sur son territoire. La Communauté de Communes du Val de l'Oise va prochainement délibérer pour conventionner avec le Département. La politique de randonnée couvrira donc 18 structures intercommunales fin 2021.

La mise en œuvre de ces conventions a nécessité une analyse et un diagnostic des circuits, visant ainsi à avoir un état des lieux qualitatif et quantitatif des mobiliers équipant ces cheminements. Depuis 2016, ces repérages auront concerné **332 circuits** et ont été réalisés à la fois par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRPA) et le Conseil Départemental.

Sur l'année 2021, la politique départementale s'est poursuivie de la manière suivante :

- Communauté de Communes de Retz-en-Valois : intégration d'un nouveau circuit "Au bord de l'Ourcq"
- Communauté de Communes du Chemin des Dames : création d'un nouveau circuit "Le jardin d'Epicure"
- Communauté de Communes Picardie des Châteaux : revalorisation de cinq circuits
- Commune de Mont Saint-Père : création d'un circuit "Entre vignes et Marne"



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

Véloroutes Voies Vertes

Les itinéraires dans l'Aisne :

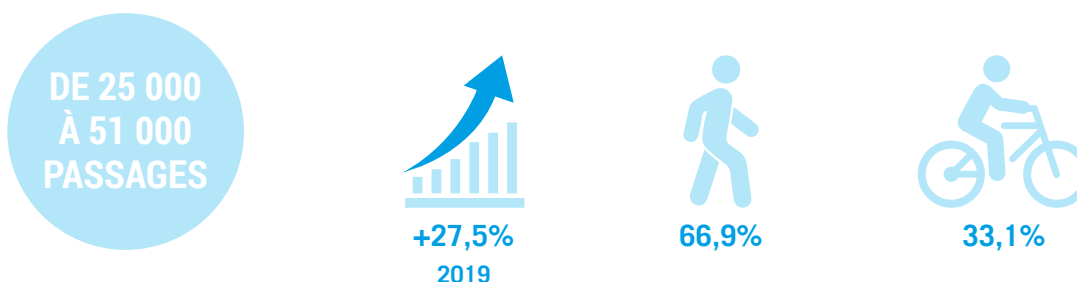
Le schéma départemental des Véloroutes et Voies Vertes de l'Aisne prévoit l'aménagement de 4 itinéraires, soit 330 kms dont 235 kms en site propre (c'est-à-dire sans circulation automobile).

Sur ces 235 kms, 117 kms sont d'ores et déjà mis en service sur deux itinéraires :

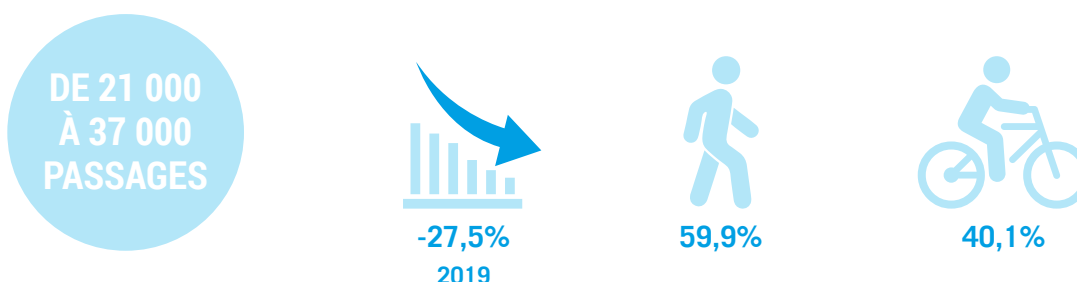
- De Quierzy à Anor (EV3, La Scandibérique) ;
- De Monampteuil à Vauclair (Voie Verte de l'Ailette, Véloroute nationale 30).

La fréquentation des itinéraires (données 2020) :

- Sur l'Eurovélo 3 (de Quierzy à Hirson) :



- Sur la Voie verte de l'Ailette (de Monampteuil à Vauclair)



N.B : la fermeture du Center Parcs sur une partie de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire explique cette tendance.

La politique volontariste du Département :

Le Conseil départemental a engagé de longue date une politique volontariste en matière de création de véloroutes et voies vertes qui, au-delà du fait qu'elles encouragent la pratique du vélo, favorisent le développement d'activités économiques et touristiques.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE



Budget total de **843 000 €** en 2021.

Parmi les réalisations principales au titre de l'année 2021 :

- Aménagement de la Véloroute EV3 382 000 €
- Travaux de grosses réparations sur l'EV3 et la V30 282 000 €
- Jalonnement et réparation des éco compteurs sur la V30 56 545 €

À noter qu'en matière de signalisation touristique, le Département a fait le choix de poser des panneaux fabriqués à partir de plastiques recyclés. Au cours du premier semestre 2021, une première phase de pose de 53 panneaux sur 34 sites a été réalisée.

Les sites touristiques dans l'Aisne

En 2020, les sites axonais ont accueilli **761 125 visiteurs**, soit une **chute de fréquentation de 52,1% / 2019** à échantillon constant. Cette chute est proche de celle observée à l'échelle régionale (-55,9%).

En cause, **deux longues périodes de fermeture** au printemps et à l'automne, aggravées par les **protocoles** limitant le retour des clientèles après la réouverture.

Les sites les **plus touchés** sont les **musées** (-58,4%) et les **parcs de loisirs nautiques** (-54,4%), en raison des règles sanitaires spécifiques et/ou de leur réouverture plus tardive.

Seuls quelques sites saisonniers et/ou en plein-air évitent une baisse importante, comme **l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, la Tour du général Mangin ou encore les Aigles de Château-Thierry**.

La **proportion de visiteurs étrangers**, déjà habituellement faible sur les sites axonais tombe à 7,2% (-4,6 pts/2019), alors qu'elle reste stable au niveau régional (13%, -0,4 pts/2019).

TOP 10 des lieux de visite à billetterie	NOMBRE DE VISITEURS
1. Familistère de Guise	22 230
2. Chemin des dames / centre d'accueil du visiteur	19 198
3. Les aigles de Château-Thierry	11 279
4. Château-fort de Coucy (Coucy-le-Château)	10 435
5. Musée des papillons (Saint-Quentin)	7 707
6. Village des métiers d'antan et musée Motobécane	7 197
7. Musée Jean de la Fontaine (Château-Thierry)	6 246
8. Fort de Condé (Chivres-Val)	5 269
9. Souterrains de Laon	5 194
10. Château-fort de Guise	5 021

TOP 6 des lieux de visite en entrée libre	NOMBRE DE VISITEURS
1. Parc d'Isle (Saint-Quentin)	209 883
2. Cathédrale de Laon	101 537
3. Abbaye Saint-Jean-des-Vignes (Soissons)	63 679
4. Donjon de Septmonts	44 043
5. Basilique de Saint-Quentin	15 000
6. Tour Observatoire du Général Mangin	9 387

TOP 4 des parcs de loisirs nautiques	NOMBRE DE VISITEURS
1. Base de loisirs Axo'plage (Monampteuil)	40 259
2. Aquamundo Center parcs le lac d'Ailette	39 531
3. Plage de Saint-Quentin	35 917
4. Base de loisirs La Frette (Tergnier)	25 000



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

I. Politique citoyenneté et vie associative

Le Fonds départemental d'animation locale permet de financer des manifestations locales à dominante sportive, culturelle ou caritative.

125 000 €

Cap'Jeunes est un nouveau dispositif lancé à l'été 2020 pour la jeunesse axonaise de 16 à 21 ans.

600 JEUNES
132 COLLECTIVITÉS

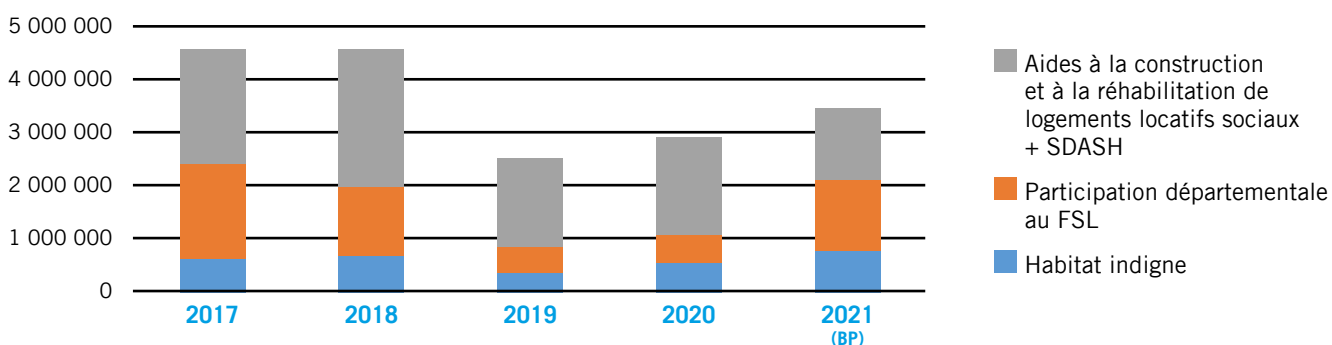
Il permet à des jeunes, en s'appuyant sur un projet personnel, d'accomplir une mission citoyenne (embellissement de la commune, archivage, lien social, animation...) auprès d'une collectivité axonaise de 35 ou 70h. En contrepartie, le jeune, à l'issue de son engagement citoyen, se voit attribuer une aide financière co-financée par le Conseil Départemental et la collectivité d'accueil.

100 000 €
(PART DÉPARTEMENTALE)

J. Politique habitat/logement

1. Données budgétaires

Budget logement (en €)



	2017	2018	2019	2020	BP 2021
Habitat indigne	615 607	667 446	343 440	525 318	766 725
Participation départementale au FSL	1 800 000	1 300 000	500 000	532 000	1 337 000
Aides à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs sociaux + SDASH*	2 190 497	1 848 171	1 671 560	1 864 459	1 381 279

Aides à la construction et à la réhabilitation de logements locatifs sociaux
+ *SDASH (Subvention départementale d'amélioration sanitaire de l'habitat)
+ accédant dans l'ancien + réhabilitation logements communaux
+ logement transitoire + convention OPH (Offices Publics de l'Habitat)
+ PDAIFPD (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

2. Panorama du secteur de la construction

	Nombre de logements commencés sur un an			Glissement du cumul annuel (%)	
	janv-déc 2019	janv-déc 2020	juin 2021	sur un semestre 2020/2021	année 2019/2020
Aisne	1 230	945	1 166	+8,77%	-23,17%
Hauts-de-France	24 231	21 428	22 061	+3,79%	-11,56%

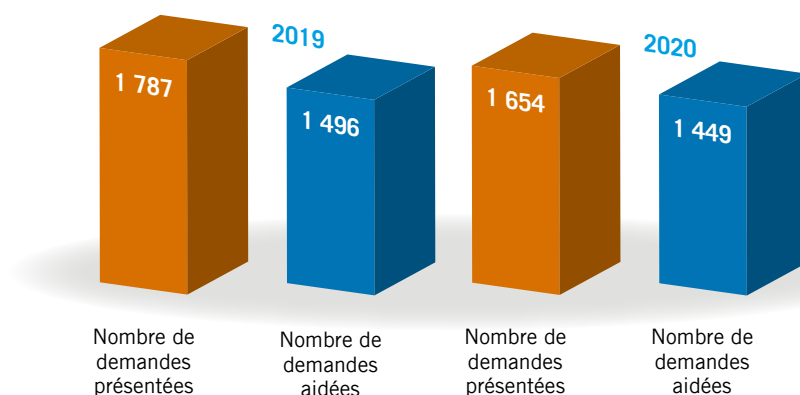
3. Évolution des demandes au titre du FSL (Fonds Solidarité pour le logement)

Le Département peut apporter une **aide aux ménages ou familles éprouvant des difficultés particulières pour accéder et se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques**. Cette aide, sollicitée par le bailleur, permet le maintien dans leur logement des locataires de bonne foi en

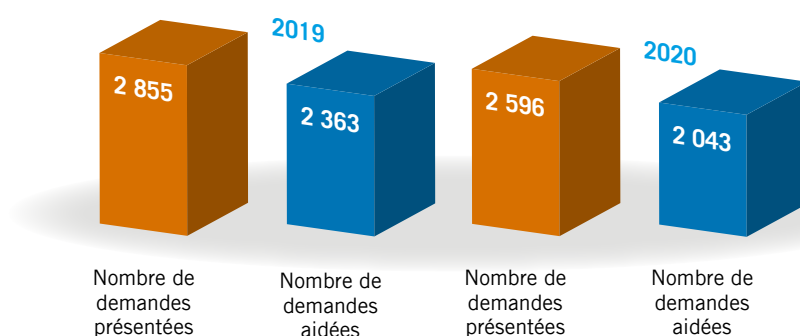
situation d'impayés dans leur logement ou leur mutation dans un logement en adéquation avec la composition familiale et/ou les ressources.

Le bilan d'activité **2020** du FSL de l'Aisne présente une **diminution du nombre de demandes d'aides aux impayés d'énergie et d'eau et d'aides à l'accès**.

Aides à l'accès et au maintien



Aides au paiement de facture d'énergie, d'eau, de téléphonie





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

4. Faits marquants

- Dans le cadre du **PIG** (Programme d'Intérêt Général), ce sont **417 logements** qui ont pu être **améliorés** avec l'aide du département entre le **1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2021**, l'essentiel de ces logements étant détenus par des propriétaires occupants.

- **Création d'une Agence Immobilière Sociale (AIS)** départementale le 1^{er} janvier 2020 portée par SOLIHA Aisne et soutenue financièrement par le Conseil départemental. L'AIS répond à un double objectif :

- favoriser l'accès et le maintien de personnes fragilisées dans un logement autonome tout en sécurisant le risque locatif du propriétaire ;

- mobiliser les logements du parc privé pour loger les personnes en difficulté en proposant

des dispositifs adaptés aux propriétaires.

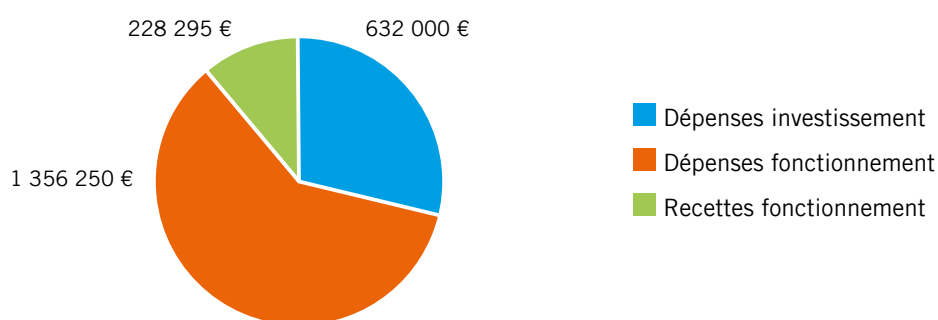
L'AIS gère **300 logements fin 2021**, soit une augmentation de 80 logements gérés depuis sa création.

- **Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH)** a été signé le 19 février 2021 par le Président du Conseil départemental et le Préfet de l'Aisne. Document de référence sur la situation de l'habitat, il permet aux acteurs du secteur de connaître les effets de leurs différentes politiques et d'être en capacité de les ré-interroger à tout moment.

Son objectif est de **mettre en cohérence les politiques menées sur l'ensemble du territoire axonais**. Collectivités et EPCI s'appuient sur ses orientations (9 orientations déclinées autour de 3 axes) lors de l'élaboration ou du renouvellement de leur PLH (Programme Local de l'Habitat).

K. Politique Environnement et développement durable

Budget prévisionnel Service Aménagement Mobilité Environnement 2021



1. Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)

Voté en 2009 avec deux grandes orientations :

- Constituer un réseau d'espaces naturels fonctionnel préservant les habitats, les populations d'espèces et les paysages en découlant ;
- Contribuer à l'appropriation de l'enjeu de préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité par tous les acteurs.



En 2021, subventions pour montant total de **431 500 €** allouées en fonctionnement à 11 associations en lien avec le SDENS.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

2. Subventions allouées en matière d'environnement

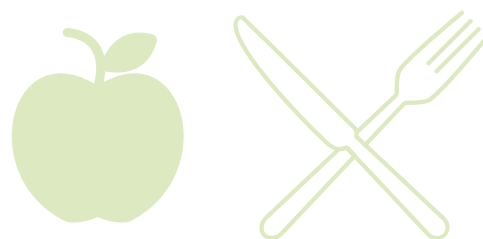
- **Chambre d'agriculture** : 180 000 € (lutte contre l'érosion, développement des circuits courts, accompagnement au développement de l'agriculture biologique, favoriser l'innovation dans les exploitations, accompagner la modernisation des exploitations, soutenir les systèmes plus économes en intrants et en ressources naturelles dans les exploitations.)
- **Bio en Hauts-de-France** : 25 000 € dont 10 000 € pour le salon Terr'Eau Bio.
- **SOLAAL HDF** : 5 000 € pour la réalisation d'une action de partenariat solidaire, comprenant notamment la réalisation d'actions liées à la sensibilisation des agriculteurs et des industries agro-alimentaires au don de produits, au diagnostic des sources de produits, à l'accompagnement et à l'organisation des dons, au comité de liaison avec les associations d'aide alimentaire du département, habilitées par l'État, à l'animation d'un réseau d'ambassadeurs dans l'Aisne, composé d'agriculteurs actifs ou retraités, à la promotion du glanage solidaire dans l'Aisne et à la participation aux Projets Alimentaires Territoriaux.

3. Collèges engagés en circuit court

2 Chartes de référence : Charte de gestion des collèges / Charte de restauration écoresponsable

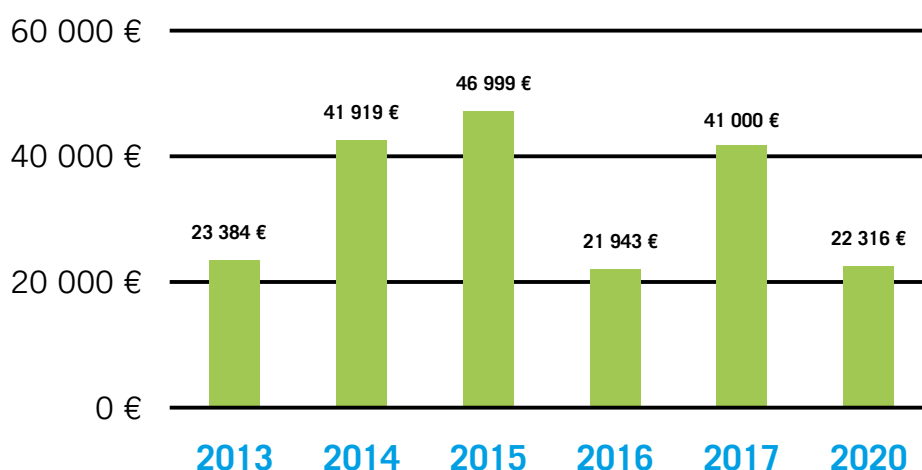
Le Conseil départemental assure la **promotion auprès des chefs cuisiniers des collèges de 2 outils en faveur d'un approvisionnement local** :

- **Approlocal**, circuit de proximité des professionnels : catalogue de producteurs locaux susceptible de répondre aux besoins



On note une diminution des achats en 2016 (disparition de l'offre de viande) et en 2020 (crise du COVID-19).

Montant des achats des collèges via la plateforme Approlocal



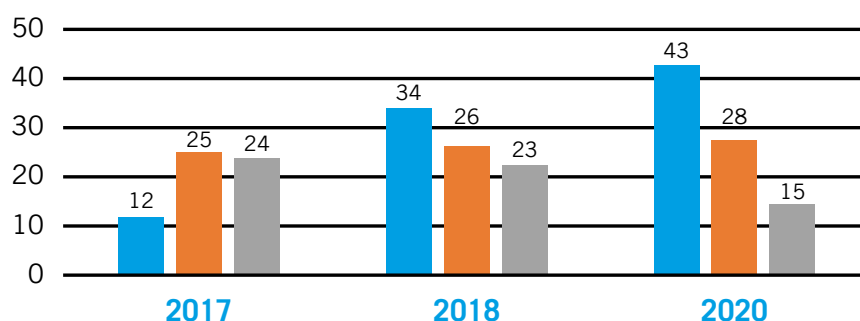


3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

- **Plateforme logistique départementale** : créée par l'association "Produits de nos P'l'Aisne"

La charte de restauration écoresponsable incite les collèges à recourir aux produits locaux en circuits courts par le moyen d'un bonus progressif attribué en fonction des achats de l'année précédente. L'objectif de 25% de collèges signataires fin 2017 est dépassé et est depuis en augmentation constante.

Collèges ayant signé la charte de restauration éco-responsable



■ Valeur cible ■ Nombre de collèges signataires de la charte ■ Nombre de collèges non signataires de la charte

4. Géodomia, centre de ressources environnementales

Les événements en 2021 :

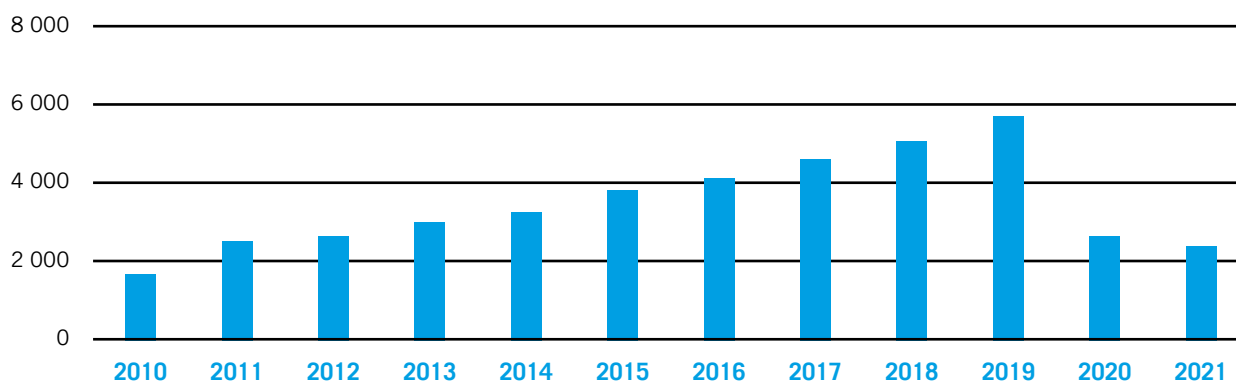
- 5 rendez-vous organisés avec différents partenaires
- 7 matinées Repair Café
- 3 rendez-vous à destination des enfants
- 6 expositions en faveur des artistes locaux
- 5 "Mardinales" (tables rondes thématiques)
- Intégration de la Fête de la Science 2021

Lancement de l'application "**consommer local**" pour promouvoir les produits locaux



N.B : L'épidémie COVID-19 n'a pas permis à Géodomia de mettre en place l'intégralité de sa programmation 2021 en présentiel et certains rendez-vous ont été présentés en visioconférence.

2 455 visiteurs sont venus à Géodomia en 2021 (janvier à septembre 2021 avec ouverture sur rendez-vous de mars à juin et instauration d'une jauge puis pass sanitaire à l'été)





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

L. Politique éducation, collèges

13 M€

EN FONCTIONNEMENT

10 M€

EN INVESTISSEMENT

COLLÈGES PUBLICS / PRIVÉS / MATÉRIELS

450 AGENTS DÉPARTEMENTAUX

27 000 ÉLÈVES

COÛT DES REPAS : 1,2 million € (contre 1,8 pour une année hors COVID-19)

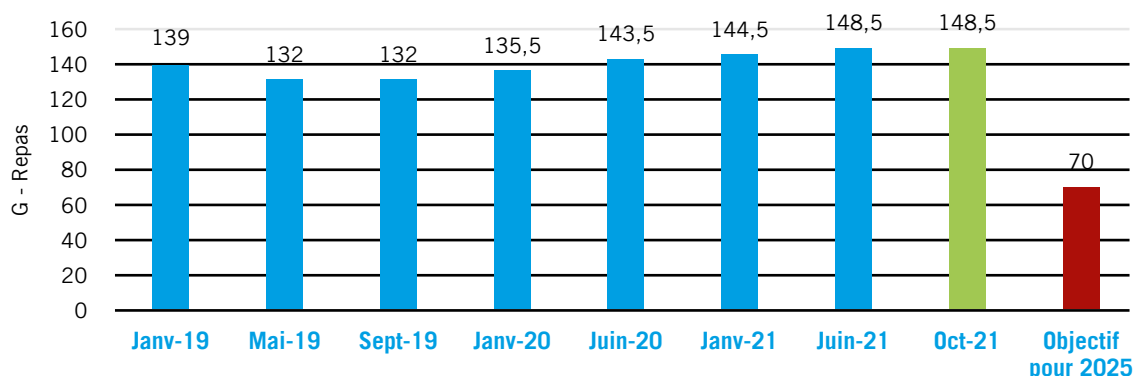
L'année 2021 a été marquée par les principales opérations suivantes :

- Réhabilitation du collège de Vermand (demi-pension et réseaux) ;
- Réhabilitation de la demi-pension de Corbeny ;
- Reprise de l'ensemble des toitures de la terrasse du collège Hanotiaux à Saint-Quentin ;
- Étude d'avant-projet pour la reconstruction partielle du collège de Condé-en-Brie.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Département accompagne les collèges dans **la lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri par les élèves des déchets organiques de leur assiette en soutenant les bonnes pratiques** (choix des aliments ou de la quantité par les élèves, espaces dédiés au tri des déchets par les élèves, pesées, sensibilisation des élèves).

Évolution du gaspillage alimentaire



Depuis janvier 2020, on constate une **augmentation avec un gaspillage** alimentaire atteignant désormais 148,5 g/repas. Plusieurs raisons sont susceptibles d'expliquer cette augmentation : augmentation du nombre de pesées, meilleur contrôle des pesées, expérimentation des menus végétariens en cantine notamment suite à la loi EGalim, crise du COVID-19. Une importante mobilisation en termes d'animation reste nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par la collectivité, objectif obtenu toutefois par un collège.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

M. Politique routes mobilités



En 2021, pour développer et entretenir la voirie départementale de 5 500 km de RD et près d'un millier d'ouvrages d'art, le Département a réalisé des travaux à hauteur de : **13,3 M€ en investissement / 5,3 M€ en fonctionnement.**

Parmi les principales réalisations relevant de la section d'INVESTISSEMENT

Pont de Vadencourt :	500 000 €
Giratoire Villeneuve-sur-Aisne :	400 000 €
Giratoire ZAC Griffon :	350 000 €
RD10 Château-Thierry-Etrépilly :	220 000 €



Giratoire ZAC Griffon



Pont de Vadencourt

N. Numérique

1. Le Département est moteur en matière d'e-éducation

La Stratégie de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN) de 2018 **désignait comme priorité le développement de l'e-éducation**, aussi bien sur le volet **de l'équipement en matériel de pointe, que du développement des supports en ligne.**

Le déploiement d'un ENT ainsi que des tableaux interactifs dans les salles de classes constituait ainsi une priorité opérationnelle du SDUSN.

La pandémie mondiale a accéléré les mutations de l'enseignement en forçant le développement de telles solutions.

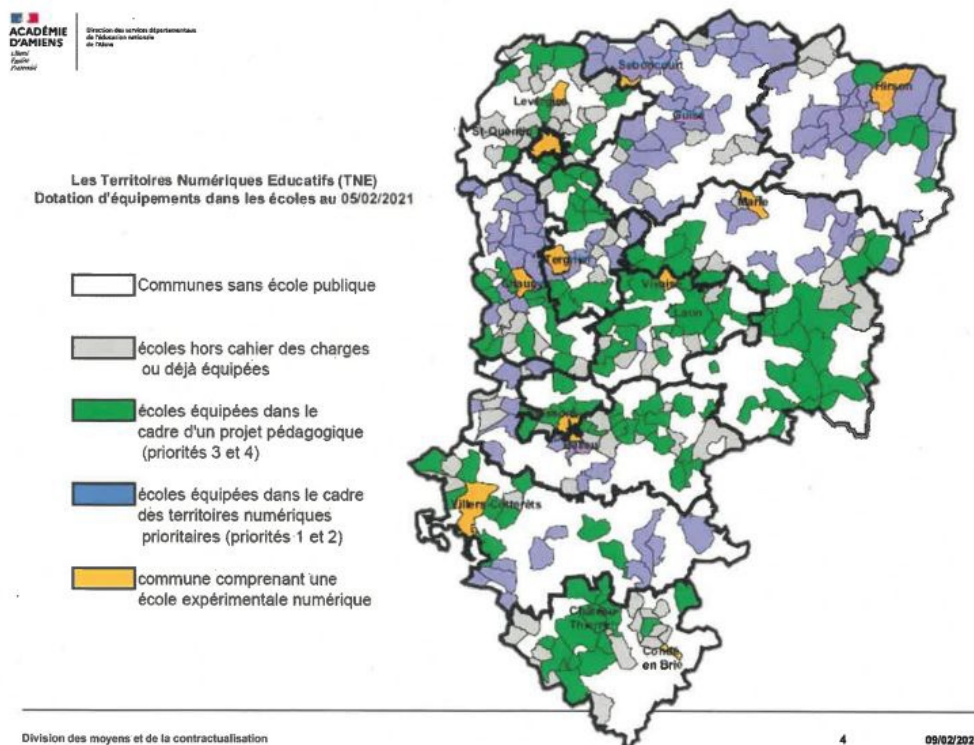
Un important programme financé par les fonds européens React-UE permet de soutenir ces initiatives.

Voté en Mai 2021, ce programme permet de disposer d'un plan d'action de plus de 3,8 M€ (dont 80% financés par le React-UE) jusqu'en 2023 avec 1,2 millions euros pour l'équipement des collèges en outils numériques, et à proposer des matériels innovants (imprimantes 3D, drones et robots électroniques...). Ce programme comprend également un accompagnement des collèges par deux ingénieurs pédagogiques (250 000 euros).

En complément, le dispositif d'État "Territoires Numériques Éducatifs" (TNE) a permis par ailleurs aux écoles primaires de bénéficier de subventions jusqu'à 100% pour l'équipement en matériel numérique à vocation pédagogique. L'Aisne est un des deux départements français éligible à ce dispositif.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE



2. L'Aisne : un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique

La fracture numérique sur le Département de l'Aisne

- L'illectronisme peut être défini comme étant la difficulté que rencontre une personne dans la manipulation des outils numériques basiques. Le Taux d'illectronisme dans le Département de l'Aisne est compris entre 16 et 25% des habitants en fonction de l'EPCI. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (13%).
- Il est nécessaire de réduire cette fracture afin d'autonomiser les citoyens. En effet, les personnes en situation d'illectronisme sont moins en mesure de faire valoir leurs droits, ni de réaliser des démarches administratives basiques.

Avec l'objectif national de dématérialisation de l'ensemble des procédures administratives d'ici fin 2022, la formation de ces personnes est donc une priorité.

Politiques publiques mises en œuvre par le Département et ses partenaires.

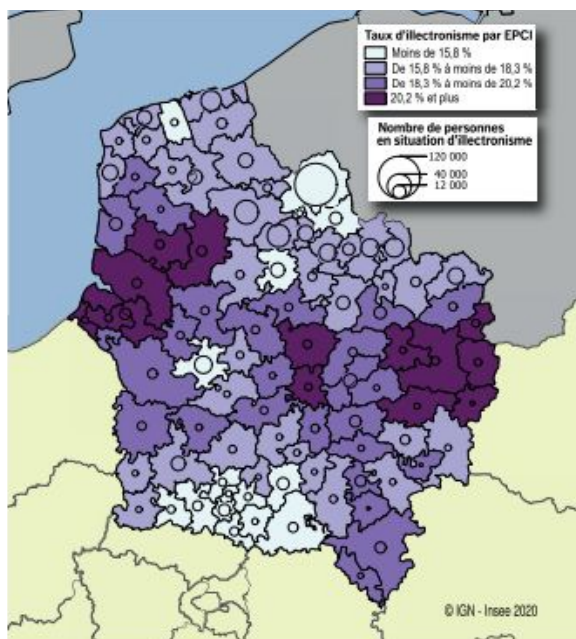
- Grâce à sa compétence "Solidarités", le Département est le chef de file en matière de soutien aux populations pour ce qui concerne la formation au numérique.
- La SDUSN constitue un cadre pour la mise en place de politiques d'inclusion numérique, mais a été complété par un plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, plus spécialisé sur cette question.
- 17 000 pass numériques sont en cours de déploiement sur le territoire, 16 conseillers numériques ont été recrutés par le Département. L'ensemble du département compte 40 conseillers numériques.
- Les objectifs de l'année 2021 reposaient sur le maillage des structures et la massification des dispositifs de médiation.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

De 13 % à 25 % d'illectronisme selon les EPCI

Taux et nombre de personnes en situation d'illectronisme par EPCI dans les Hauts-de-France



À l'échelle des Hauts-de-France, l'Aisne est particulièrement exposée à l'illectronisme.

O. Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches de l'Aisne (LDAR)

En complément de son activité traditionnelle environnement, agriculture, santé humaine, santé animale, à travers tout le Département et au-delà, le LDAR a poursuivi en 2021 sa campagne de tests COVID (tests RT-PCR en sous-traitance d'un LBM—environ 70 000 échantillons) avec notamment du criblage sur certains échantillons positifs.





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

P. Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA)

LES CHIFFRES CLÉS POUR L'ANNÉE 2021 :

- **640** adhérents (CA du 13/12/2021)
- Budget 2021 **767 955 €**
- Cotisations d'adhésion (communes, EPCI et syndicats) : 193 400 €
- Participation du Département : 165 700 €
- Prestations facturées : 339 274 €
- **244** opérations nouvelles

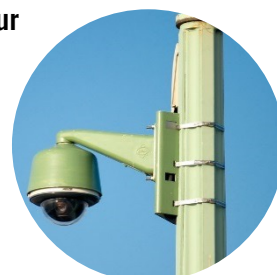


Q. Solidarités territoriales

1. Aisne Partenariat Investissement (API)

L'API s'articule autour de deux niveaux d'enveloppe : une enveloppe départementale pour les projets structurants (répondant à un enjeu supra-communal) et des enveloppes cantonales pour les projets locaux.

Pour chacun des deux niveaux d'intervention et pour chacune de ces thématiques, les conditions d'éligibilité et les taux d'aide sont spécifiés dans un guide des aides consultable sur aisne.com. En fonction de l'évolution des besoins, le dispositif peut faire l'objet d'une revoyure annuelle.



En raison de la crise sanitaire de 2020, deux campagnes API (2020 et 2021) se sont succédé.

Le montant total alloué aux projets structurants atteint respectivement 7,1 millions d'euros pour 2020 et 6 millions d'euros pour 2021. Ce sont 548 dossiers qui ont été déposés en 2021, attestant de la montée en puissance du dispositif.

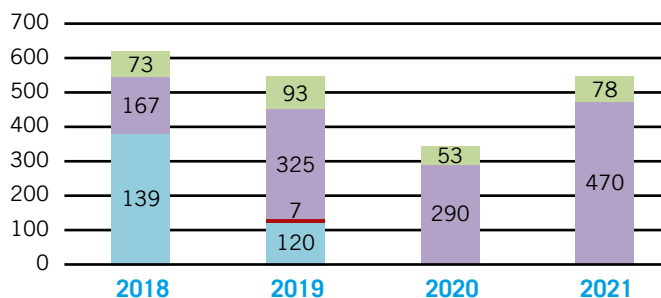


3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

API / CDDL : Nombre de projets engagés

Légende

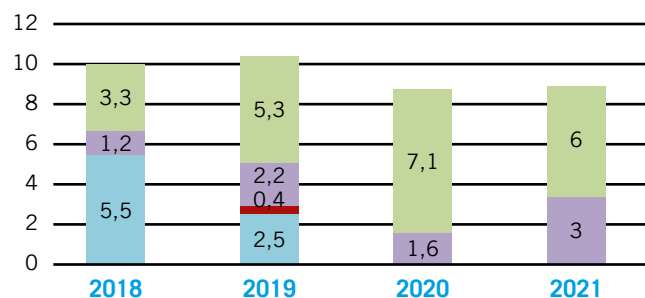
■ CDDL ■ Régime transitoire
■ API - Projets locaux ■ API - Projets structurants



API / CDDL : Montants engagés (millions d'euros)

Légende

■ CDDL ■ Régime transitoire
■ API - Projets locaux ■ API - Projets structurants



2. Aisne Partenariat Voirie (APV)

Du fait de la crise sanitaire de 2020, le dispositif APV a fait l'objet d'une campagne unique 2020-2021.

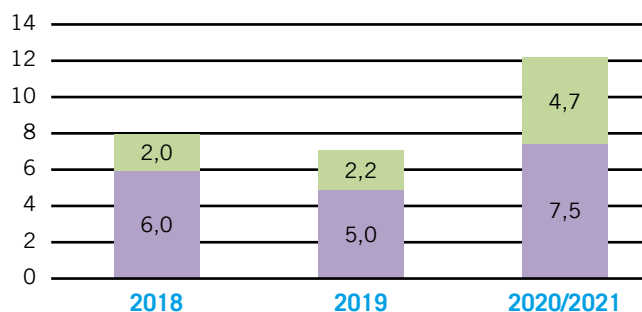
Le Programme APV 2020/2021, validé et voté par l'Assemblée départementale, s'élève à :

- 4 690 554 euros pour l'enveloppe départementale,
- 7 500 000 euros pour l'enveloppe cantonale.

APV : Montants engagés (millions d'euros)

Légende

■ APV - Projets locaux ■ APV - Projets structurants



Pour l'année 2021 : 7 500 000 euros ont été engagés sur l'enveloppe cantonale pour 637 dossiers et 4 700 000 euros sur l'enveloppe départementale pour 123 dossiers.



3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

3. Fonds Social Européen (FSE)

Le Département est organisme intermédiaire de gestion d'une enveloppe du Fonds Social Européen sur la période 2014-2020. Les enveloppes qu'il gère s'élèvent à **5 934 205 € pour la seconde tranche (2018-2021)**.

1,90 M€
en 2020-2021

En **2020-2021**, 18 dossiers de demande de subvention ont été déposés et conventionnés pour un montant **supérieur à 1 900 000 €** de subvention FSE.

Le département de l'Aisne a également déposé un dossier de demande de subvention REACT EU FEDER auprès des services de la région sur un projet numérique en partenariat avec l'ADICA et le SDIS d'un montant de plus de 3 000 000 €.

2021-2027
en synergie avec
les Départements
Hauts de France

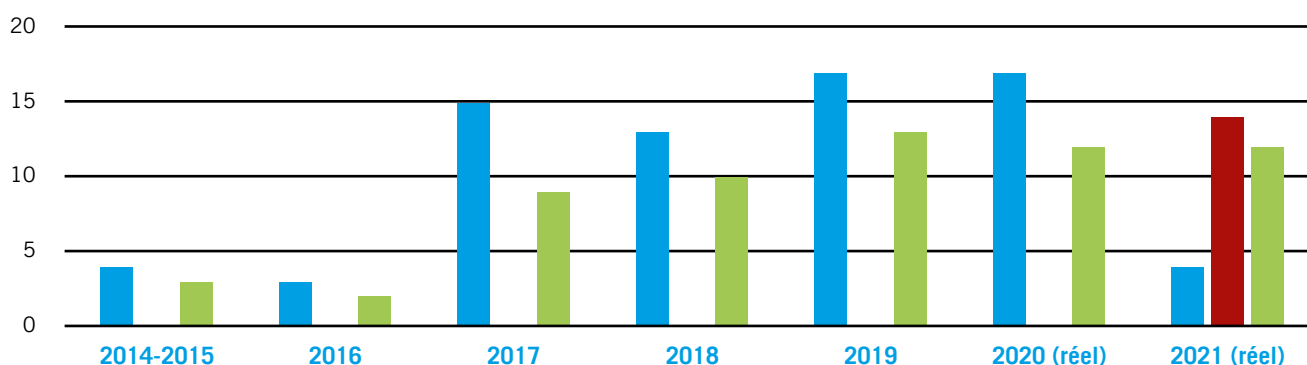
Dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation 2021-2027, les 5 Départements des Hauts-de-France ont participé aux échanges dans le cadre de l'élaboration du programme opérationnel national du FSE+ et du programme opérationnel FEDER FSE+ (volet formation).

De plus, le Département a également pris part aux travaux menés dans le cadre de la préparation du futur programme de coopération transfrontalière, INTERREG France - Wallonie – Flandre, en qualité de partenaire du programme.

FSE : Nombre d'opérations et de porteurs financés par appel à projet

Légende

■ Nombre d'opérations ■ Nombre d'opérations prolongées d'une année supplémentaire ■ Nombre de porteurs





3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

4. Plan Santé

LE PLAN SANTÉ S'ARTICULE AUTOUR DE 5 AXES :

- ① **Développer le réseau de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles**
(labellisées ou non) vers les territoires sous-dotés ;
- ② **Attirer des médecins stagiaires dans l'Aisne ;**
- ③ **Utiliser tous les leviers pour augmenter le nombre de praticiens dans les zones sous-dotées**
(médecins adjoints, médecins collaborateurs) ;
- ④ **Salarier des médecins ;**
- ⑤ **Créer un réseau d'ambassadeurs des étudiants** en médecine issus de l'Aisne.

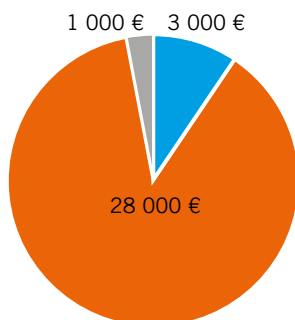
LE DÉPARTEMENT INTERVIENT VIA LES AIDES SUIVANTES :

- **Dédommagement des frais de formation des Maîtres de Stage Universitaire ;**
- **Prime incitative versée aux étudiants de 3^e cycle en médecine générale ;**
- **Prime aux étudiants ambassadeurs.**



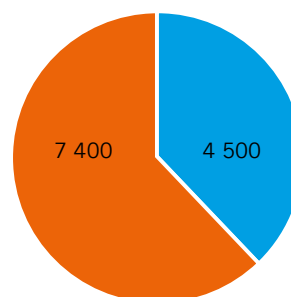
3. LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DU TERRITOIRE

Répartition des montants 2020
Total de 32 000 €



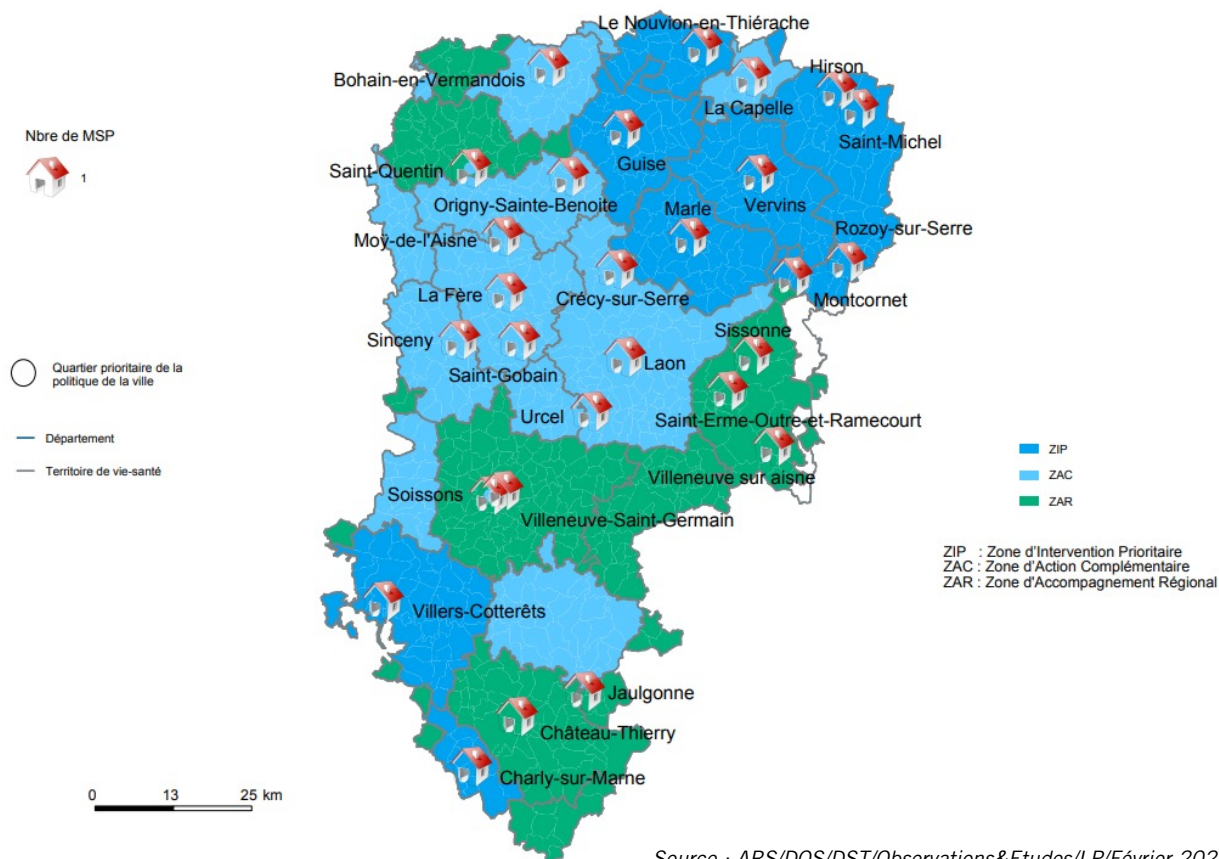
- Dédommagement des frais de formations Maître de Stage Universitaire
- Prime incitative aux étudiants de 3^e cycle en médecine générale
- Prime aux étudiants ambassadeurs

Répartition des montants 2021
Total de 11 900 €



- Dédommagement des frais de formations Maître de Stage Universitaire
- Prime incitative aux étudiants de 3^e cycle en médecine générale

MSP en activité dans l'Aisne - Février 2021



Source : ARS/DOS/DST/Observations&Etudes/LP/Février 2021

